Défense nationale | National Defence

B-GL-352-001/FP-002

FORCE TERRESTRE

RENSEIGNEMENT, SURVEILLANCE, ACQUISITION D'OBJECTIFS ET RECONNAISSANCE (ISTAR)

(VERSION FRANÇAISE)

(Cette publication remplace B-GL-352-001/FP-002, 2001-08-1)

AVERTISSEMENT

LA DIVULGATION DE LA TOTALITÉ OU D'UNE PARTIE DU CONTENU DE LA PRÉSENTE PUBLICATION EN VERTU DE LA LOI SUR L'ACCÈS À L'INFORMATION PEUT ÊTRE REFUSÉE, MÊME SI LA PUBLICATION N'EST PAS CLASSIFIÉE. TOUS LES ÉLÉMENTS D'INFORMATION CONTENUS DANS LA PRÉSENTE PUBLICATION DOIVENT ÊTRE EXAMINÉS AVEC SOIN AVANT DE DÉCIDER SI LA PUBLICATION PEUT OU NON ÊTRE CONSULTÉE PAR LE GRAND PUBLIC.

Publiée avec l'autorisation du Chef d'état-major de l'Armée de terre

Canada

Défense nationale | National Defence

B-GL-352-001/FP-002

FORCE TERRESTRE

RENSEIGNEMENT, SURVEILLANCE, ACQUISITION D'OBJECTIFS ET RECONNAISSANCE (ISTAR)

(VERSION FRANÇAISE)

(Cette publication remplace B-GL-352-001/FP-002, 2001-08-1)

AVERTISSEMENT

LA DIVULGATION DE LA TOTALITÉ OU D'UNE PARTIE DU CONTENU DE LA PRÉSENTE PUBLICATION EN VERTU DE LA LOI SUR L'ACCÈS À L'INFORMATION PEUT ÊTRE REFUSÉE, MÊME SI LA PUBLICATION N'EST PAS CLASSIFIÉE. TOUS LES ÉLÉMENTS D'INFORMATION CONTENUS DANS LA PRÉSENTE PUBLICATION DOIVENT ÊTRE EXAMINÉS AVEC SOIN AVANT DE DÉCIDER SI LA PUBLICATION PEUT OU NON ÊTRE CONSULTÉE PAR LE GRAND PUBLIC.

Publiée avec l'autorisation du Chef d'état-major de l'Armée de terre

BPR : DDAT 5-4 **2004-01-07**

Canada

104-03633/

AVANT-PROPOS

GÉNÉRALITÉS

1. La B-GL-352-001/FP-002, *Renseignement, surveillance, acquisition d'objectifs et reconnaissance (ISTAR)* est publiée avec l'autorisation du Chef d'état-major de l'Armée de terre.

2. La présente publication entre en vigueur dès sa réception et elle remplace la B-GL-352-001/FP-002, 2001-08-01.

3. La version anglaise de la présente publication est la B-GL-352-001/FP-001, *Intelligence, Surveillance, Target Acquisition and Reconnaissance (ISTAR)*.

4. Les propositions de modification doivent être acheminées par les voies normales à la Direction de la doctrine de l'Armée de terre (DDAT), compétence : DDAT 5-4.

5. Sauf indication contraire, les pronoms masculins qui figurent ici désignent les deux genres.

6. La présente publication est disponible électroniquement à la fois sur le Réseau d'information de la Défense (RID) et, via Internet, dans la Bibliothèque électronique de l'Armée de terre (mot clé : Bibliothèque électronique de l'Armée de terre).

© MDN/DND 2003

PRÉFACE

OBJET

1. Le présent manuel a pour but de servir de guide sur l'utilisation de la capacité de renseignement, de surveillance, d'acquisition d'objectifs et de reconnaissance (ISTAR) au cours des opérations terrestres des Forces canadiennes.

PORTÉE

2. La présente publication renferme les tactiques, techniques et procédures (TTP) d'ISTAR qui conviennent aux opérations menées au niveau du groupe-brigade et du groupement tactique.

3. Les présentes TTP s'appliquent à tous les niveaux d'intensité, mais il faut comprendre que, dans le contexte des opérations nationales, les exigences juridiques vont varier d'une situation à l'autre et qu'il faudra en déterminer la nature et en tenir compte avant de mettre le plan d'ISTAR en œuvre. Nous reconnaissons que les restrictions et les contraintes particulières légales et autres qui s'appliquent aux opérations nationales vont avoir une incidence sur les présentes TTP et considérons qu'elles se situent à l'extérieur du champ d'application du présent manuel.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

4. Les documents de référence suivants sont le fondement du présent manuel et devraient être lus parallèlement à lui :

a. B-GL-300-005/FP-002, *Opérations d'information de la Force terrestre*;

b. B-GL-357-001/FP-002, *Opérations d'information de la Force terrestre — Manuel de campagne, Le renseignement*;

c. B-GL-333-001/FP-002, *Instructions permanentes d'opération de la formation*.

TABLE OF CONTENTS

AVANT-PROPOS

Généralités i

PRÉFACE

Objet iii

Portée iii

Documents de référence iii

CHAPITRE 1 INTRODUCTION

SECTION 1 GÉNÉRALITÉS 1

Définition 1

Rôle 1

Principes de déploiement 1

Caractéristiques 2

SECTION 2 CONCEPT OPÉRATIONNEL DU DÉPLOIEMENT 3

Le processus d'ISTAR au QG de la brigade 3

L'ISTAR au niveau du groupement tactique 4

Opérations menées par des groupements tactiques autonomes 4

SECTION 3 L'ISTAR PAR RAPPORT À D'AUTRES PROCESSUS 5

L'ISTAR par rapport au cycle du renseignement 5

L'ISTAR par rapport à l'Analyse tactique graphique (ATG) 6

L'ISTAR par rapport au Processus de planification opérationnelle (PPO) 6

L'ISTAR par rapport au cycle de choix des objectifs 6

Contre-mesures ISTAR 7

CHAPITRE 2 LA CELLULE TOUTES SOURCES (CTS)

SECTION 1 INTRODUCTION 9

Définition 9

Rôle 9

SECTION 2 ORGANISATION 9

SECTION 3 FONCTION 10

SECTION 4 DISPOSITION POSSIBLE DE LA CTS EN CAMPAGNE / DANS UN CONTEXTE OPÉRATIONNEL 14

SECTION 5 PROCÉDURE DE COMBAT DE LA CTS 15

SECTION 6 PROCESSUS 19

ANNEXE A 27

CHAPITRE 3 LES ORGANISATIONS ISTAR ET LEURS LIENS

SECTION 1 GÉNÉRALITÉS 29

SECTION 2 LE CENTRE DE COORDINATION DU PROCESSUS ISTAR 29

SECTION 3 LA CELLULE TOUTES SOURCES 33

SECTION 4 GESTION DES CAPTEURS 35

SECTION 5 DISPOSITION DU CENTRE DE COORDINATION DE L'ISTAR DANS UN QUARTIER GÉNÉRAL DE BRIGADE 36

SECTION 6 COMPTES RENDUS DE LA CELLULE TOUTES SOURCES 37

SECTION 7 CONTOURNEMENT DES VOIES NORMALES D'EXPLOITATION 38

SECTION 8 CHOIX DES OBJECTIFS 39

CHAPITRE 4 CARACTÉRISTIQUES ET UTILISATION DES RESSOURCES DE RECHERCHE D'ISTAR

SECTION 1 INTRODUCTION 43

SECTION 2 RESSOURCES DE L'ARTILLERIE 44

SECTION 3 ESCADRON DE RECONNAISSANCE 47

SECTION 4 RÉGIMENT BLINDÉ 50

SECTION 5 L'INFANTERIE 51

SECTION 6 RESSOURCES DU GÉNIE....53
SECTION 7 SOUTIEN LOGISTIQUE DU COMBAT....56
SECTION 8 GUERRE ÉLECTRONIQUE....57
SECTION 9 VÉHICULES AÉRIENS TÉLÉGUIDÉS....62
SECTION 10 DÉFENSE ANTIAÉRIENNE....63
SECTION 11 RENSEIGNEMENT HUMAIN....65
SECTION 12 RENSEIGNEMENT PAR IMAGERIE....67
Nota....69
SECTION 13 RENSEIGNEMENT TECHNIQUE....69
SECTION 14 RENSEIGNEMENT MÉDICAL....72

CHAPITRE 5 INTÉGRATION DES CAPTEURS D'ISTAR

SECTION 1 GÉNÉRALITÉS....75
Radar de surveillance au sol....76
Équipement de repérage par le son....76
Plates-formes aériennes de surveillance....76
Lien entre la gestion du terrain et les besoins des systèmes d'ISTAR....77
SECTION 2 GESTION DE L'ESPACE AÉRIEN (À COMMUNIQUER)....77
Conciliation des ressources d'ISTAR....77

CHAPITRE 6 LE PROCESSUS D'ISTAR

Le processus d'ISTAR....79
Étapes du processus d'ISTAR....79

CHAPITRE 7 DÉROULEMENT DE LA BATAILLE DE L'ISTAR

Généralités....85
Planification de la bataille de l'ISTAR....85
Coordination avec le palier supérieur, les unités subalternes et les unités des flancs....86

Conseils concernant l'intégration des capteurs, y compris l'acquisition d'objectif à double source 86

Conseils donnés au commandant sur les questions d'ISTAR 86

Conseils sur le calque d'ISTAR 86

Exécution de la bataille de l'ISTAR 87

CHAPITRE 8 L'ISTAR PAR RAPPORT AUX OPÉRATIONS D'INFORMATION

Généralités 89

ANNEXE A MATRICES DE RECHERCHE 91

ANNEXE B CALQUE D'ISTAR 95

ANNEXE C DIRECTIVES DE SÉCURITÉ APPLICABLES AU DÉPLOIEMENT DE LA CTS 97

Liste de contrôle applicable à la sécurité 98

ANNEXE D TERMINOLOGIE DE L'ISTAR 101

Détection 107

ACRONYMES 109

LISTE DES FIGURES

Figure 2-1 : Organisation de la cellule toutes sources 10
Figure 2-2 : Interactions de la cellule toutes sources 15
Figure 3-1 : Organisation d'ISTAR d'un QG de brigade 30
Tableau 3-1 : Représentation typique des sources 32
Tableau 3-2 : Organisation suggérée du CC ISTAR / de la CTS.....34
Tableau 3-3 : Exemple de situations dans lesquelles la CTS assigne de nouvelles tâches 36
Figure 3-2 : Chaîne d'assignation des tâches du CC ISTAR.....37
Figure 3-3 : Circulation des données d'ISTAR 41
Figure 8A-1 : Processus combiné du PRR et du PPO 91
Figure 8A-2 : Exemple de plan de recherche du renseignement présenté sous forme de tableau.....93
Figure 8A-3 : Matrice des taches d'ISTAR diffusée avec l'O op.....94
Figure 8D-1 : Cadre du champ de bataille.....103
Figure 8D-2 : ZIPR de zone.....106
Figure 8D-3 : ZIPR ponctuelle 107
Figure 8D-4 : TAI.....108

CHAPITRE 1
INTRODUCTION

SECTION 1
GÉNÉRALITÉS

1. Le présent document décrit les tactiques, techniques et procédures (TTP) qui s'appliquent à l'utilisation de la capacité de renseignement, de surveillance, d'acquisition d'objectifs et de reconnaissance (ISTAR) de la Force terrestre (FT) au cours des opérations. Dans le reste de la présente publication, l'utilisation du terme ISTAR désigne la capacité d'ISTAR de la FT.

DÉFINITION

2. Le terme ISTAR désigne un groupement de ressources de recherche, d'exploitation, de diffusion et de communication d'information qui sont conçues, structurées, reliées et encadrées de manière à fournir la connaissance de la situation (CS), à appuyer le choix des objectifs et à aider les commandants à prendre des décisions[1].

RÔLE

3. L'ISTAR a pour rôle d'intégrer la fonction du renseignement aux ressources de surveillance, d'acquisition d'objectifs (TA) et de reconnaissance et aux autres ressources qui sont source d'information afin d'améliorer la connaissance qu'un commandant a de la situation, de rationaliser les processus de prise de décisions et de déclencher les ressources de manœuvre ou d'attaque, ou d'autres ressources d'ISTAR.

PRINCIPES DE DÉPLOIEMENT

4. Il faut insister sur le fait que l'ISTAR ne doit pas remplacer le rôle tactique du propriétaire des ressources dans le commandement de ces dernières; le processus a plutôt pour but de les intégrer au sein d'une toile homogène afin d'appuyer la prise des

---

[1] Le terme ISTAR désigne à la fois le processus opérationnel et le personnel, les ressources et l'architecture qui jouent un rôle dans le processus.

décisions. Les principes de déploiement des ressources d'ISTAR peuvent être décrits comme suit :

a. **Coordination centralisée**. L'ISTAR doit, à chaque palier de commandement, reposer sur une coordination centralisée qui ne sacrifie pas le principe du commandement de mission, ce qui garantit l'utilisation la plus efficace et la plus adéquate possible des ressources.

b. **Caractère opportun**. Pour que le commandant puisse s'immiscer dans le cycle décision-action de l'ennemi, il doit recevoir l'information et le renseignement en temps opportun.

c. **Exactitude**. Le produit d'ISTAR doit être précis et il doit, relativement à l'opération qu'il appuie, être pertinent.

d. **Transmission de l'information**. Dans un système d'ISTAR, il doit être possible de transmettre l'information des ressources d'ISTAR aux commandants et états-majors compétents sans les surcharger de données non pertinentes.

e. **Économie d'effort**. Le plan d'ISTAR doit tirer le maximum de tous les capteurs tout en conservant une redondance suffisante pour faire face aux opérations de contingence.

CARACTÉRISTIQUES

5. Le système d'ISTAR présente les caractéristiques suivantes :

a. **Réaction rapide**. Le système doit être en mesure de réagir rapidement aux besoins d'information et de renseignement du commandant et d'exploiter rapidement l'information relative au choix des objectifs.

b. **Couverture continue**. La surveillance, l'acquisition des objectifs et la reconnaissance doivent être en mesure d'assurer une couverture tout temps, 24 heures sur 24, sept jours sur sept.

c. **Robustesse**. Afin de faire face à l'action de l'ennemi ainsi qu'aux diverses conditions météorologiques et conditions d'éclairage et de déjouer les plans de déception de l'adversaire, les ressources d'ISTAR doivent fournir une combinaison robuste de systèmes chevauchant sur les plans de la technologie, de la portée et des performances.

d. **Adaptabilité**. Pour que la bonne combinaison de ressources puisse être adaptée à une force donnée, compte tenu des besoins de la mission, les ressources d'ISTAR devraient être modulaires.

SECTION 2
CONCEPT OPÉRATIONNEL DU DÉPLOIEMENT

6. Le processus d'ISTAR doit, de par sa nature même, couvrir les opérations de combat dans la profondeur, les opérations au contact et les opérations dans la zone arrière de même que les opérations ultérieures et les opérations en cours. Le système d'ISTAR et les ressources sur lesquelles le processus a une incidence directe doivent donc être souples. Le processus d'ISTAR a pour avantage global le fait qu'il accroît à la fois la vitesse d'engagement des objectifs et l'évaluation des dommages de combat (EDC). Il permet une évaluation claire de la disposition des forces ennemies, ce qui aide le commandant à formuler et à exécuter son plan.

LE PROCESSUS D'ISTAR AU QG DE LA BRIGADE

7. Le centre de coordination du renseignement, de la surveillance, de l'acquisition d'objectifs et de la reconnaissance (CC ISTAR) et la cellule toutes sources (CTS) sont le noyau des opérations d'ISTAR au quartier général de brigade (QG bde), la CTS assurant la coordination et l'analyse sous la direction du CC ISTAR. Le centre et la cellule doivent travailler en étroite collaboration avec les autres éléments du QG pour garantir un effort d'ISTAR coordonné et homogène dans toute la zone des opérations. Le QG de la brigade compte trois autres centres de coordination qui sont étroitement liés aux activités du CC ISTAR et de la CTS, respectivement. Le centre de coordination des feux d'appui (CCFA) est le lien du QG de la brigade avec le système d'appui-feu et donne à la CTS accès au renseignement d'artillerie. Le centre de coordination de l'appui du génie (CCAG) est le lien du QG de la

brigade avec le réseau du génie sur lequel la CTS compte pour obtenir des renseignements spécialisés du génie. Enfin, le centre de coordination de l'appui aérien (CCAA) est le lien du QG de la brigade avec les réseaux de l'appui aérien et de la défense antiaérienne (DAA). Le CCAA donne l'alerte en cas d'attaque aérienne et permet l'accès à l'image commune de la situation aérienne. Il est également responsable de la coordination de l'espace aérien nécessaire à la planification des tâches des véhicules aériens téléguidés (UAV). Le reste des unités de la brigade fournit à la CTS l'information de combat qui contribue à former l'image commune de la situation opérationnelle (ICSO). Il est en particulier à noter que l'information de combat ajoute des détails nécessaires dont les ressources d'ISTAR spécialisées peuvent ne pas être la source dans le cas des opérations au contact et des opérations dans la zone arrière.

L'ISTAR AU NIVEAU DU GROUPEMENT TACTIQUE

8. Même si le groupement tactique (GT) ne compte pas d'organisation d'ISTAR qui lui soit propre, les paliers de commandement subordonnés (niveau égal ou inférieur à celui du GT) ont des tâches et des besoins en information qui diffèrent de ceux des paliers supérieurs. La gestion et le contrôle constants des unités présentes dans leur zone de commandement sont leur souci principal. Comparativement à celles de la brigade, les tâches exécutées à un niveau égal ou inférieur à celui du GT ont un caractère plus immédiat et limité dans le temps. Les paliers de commandement d'un niveau égal ou inférieur à celui du GT doivent recevoir, exploiter et diffuser l'information dont les équipes de combat, les postes d'observation (PO), les détachements de reconnaissance et les plates-formes d'armes sont la source et veiller à ce qu'elle parvienne en temps utile à ceux qui en ont besoin — commandement supérieur, unités voisines ou ressources logistiques. Ils doivent réagir rapidement et de façon efficace aux changements touchant la situation tactique venant d'en haut et venant d'en bas.

OPÉRATIONS MENÉES PAR DES GROUPEMENTS TACTIQUES AUTONOMES

9. Des groupements tactiques peuvent être chargés de mener des opérations sans relever d'un QG de brigade, par exemple au sein d'une coalition. Lorsqu'il n'y a pas de QG de brigade, bon nombre des activités d'ISTAR normalement réalisées au niveau de la brigade

vont devoir être prises en charge par le QG du GT. L'expérience opérationnelle montre qu'une section de renseignement de GT renforcée par des éléments d'un QG supérieur peut exécuter efficacement des tâches d'ISTAR. Durant la planification, il faut veiller à prévoir un personnel et une connectivité suffisants pour gérer efficacement les capteurs disponibles, car il ne suffit pas de donner au CC ISTAR du GT une structure proportionnelle à celle du CC ISTAR d'une brigade.

SECTION 3
L'ISTAR PAR RAPPORT À D'AUTRES PROCESSUS

10. Dans le concept de l'ISTAR, rien n'élimine le fait que d'autres processus sont nécessaires. L'analyse tactique graphique (ATG), le processus de planification opérationnelle (PPO), le cycle du renseignement et le cycle du choix des objectifs ne disparaissent pas. Le seul changement important réside dans leur intégration à un processus de processus.

L'ISTAR PAR RAPPORT AU CYCLE DU RENSEIGNEMENT

11. Le renseignement entraîne et exploite le processus d'ISTAR et en est le principal résultat. Le personnel du renseignement joue, au nom du commandant, un rôle clé dans le processus d'ISTAR, mais ce dernier ne leur « appartient » pas. Le processus d'ISTAR découle à la fois du cycle du renseignement, que le personnel du renseignement exécute, et du plan de manœuvre opérationnel, qui est géré par l'état-major des opérations et le processus de choix des objectifs. Durant le cycle du renseignement, le personnel du renseignement détermine les besoins en information et en renseignement pour le compte de tous les bureaux d'état-major et étudie la manière par laquelle on peut les satisfaire. La gestion de ces besoins prépondérants en renseignement et en information est assurée au moyen d'un plan de recherche, que l'état-major du renseignement supervise pour le compte du commandant. L'ISTAR est par conséquent un sous-ensemble du plan de recherche global. Lorsque les ressources de recherche assignées ne relèvent pas du personnel du renseignement, ce dernier conseille l'état-major des opérations sur la manière dont le renseignement ou l'information doivent être obtenus. L'état-major des opérations dirige habituellement la coordination et l'approbation détaillées des opérations d'ISTAR. L'information qui découle des opérations d'ISTAR est fournie en même temps au cycle du renseignement, au

processus de choix des objectifs et au reste de l'état-major compétent.

L'ISTAR PAR RAPPORT À L'ANALYSE TACTIQUE GRAPHIQUE (ATG)

12. L'ISTAR commence à la deuxième étape de l'ATG. Autrement dit, la zone d'intérêt particulier répertoriée (ZIPR) initiale peut être déterminée à partir du terrain restrictif et de l'effet de ce dernier sur les mouvements de même qu'à partir des positions clés et du terrain vital. À la troisième étape et durant la préparation d'un gabarit d'événements, d'autres ZIPR sont déterminées. Enfin, à la quatrième étape, qui concerne les modes d'action, d'autres ZIPR s'ajoutent et les zones d'intérêt visées (TAI) sont tracées.

L'ISTAR PAR RAPPORT AU PROCESSUS DE PLANIFICATION OPÉRATIONNELLE (PPO)

13. Durant le jeu de guerre, la version finale du plan d'ISTAR est mise au point et des ZIPR et des TAI additionnelles s'ajoutent selon les besoins. L'état-major du G3 doit s'efforcer d'intégrer la matrice de synchronisation et le gabarit d'aide à la décision au plan d'ISTAR pour que les capteurs restent coordonnés et pour rationaliser le processus de choix des objectifs.

L'ISTAR PAR RAPPORT AU CYCLE DE CHOIX DES OBJECTIFS

14. Coordination du processus de choix des objectifs. Le choix des objectifs est « le processus de sélection des objectifs et de choix du mode de traitement approprié à ces objectifs en tenant compte des capacités et des besoins opérationnels[2] ». C'est le mécanisme qui sert à coordonner les ressources d'ISTAR et d'attaque telles que l'aviation, le tir indirect et les opérations d'information (OI) offensives pour qu'elles soient bien intégrées et pour que le système d'arme qui convient le mieux attaque chaque objectif. C'est donc un outil qui permet une gestion efficace et adéquate des ressources et sa bonne mise en œuvre joue un rôle fondamental dans la vitesse à laquelle nous réagissons face à l'ennemi.

---

[2] AAP-6, Glossaire des termes et définitions de l'OTAN.

15. La fonction de décision est la pierre angulaire du processus de choix des objectifs et exige une étroite coordination entre le commandant et les éléments du renseignement, des plans et des opérations et l'équipe de choix des objectifs. Le processus commence par la réception d'une mission, qui est soit assignée par un quartier général supérieur, soit déterminée par déduction par le commandant. Avec le concours de son état-major, le commandant analyse la mission et étudie les tâches qu'il faut accomplir. Les priorités relatives au choix des objectifs de chaque phase ou événement critique d'une opération doivent être étudiées. Les décisions prises se traduisent en produits visuels et communiquent clairement l'intention du commandant à l'égard des priorités suivantes :

a. l'assignation de tâches aux ressources d'ISTAR;

b. l'exploitation de l'information;

c. le choix des objectifs;

d. le choix du mode d'engagement;

e. l'EDC nécessaire.

CONTRE-MESURES ISTAR

16. Les contre-mesures ISTAR visent à empêcher un adversaire d'obtenir de l'information sur nos forces et nos intentions. Les contre-mesures ISTAR sont exécutées conformément au plan de contre-ingérence (CI) et recourent à toute une gamme d'effets de toutes les fonctions de combat. En général, au lieu d'exiger des capacités particulières, le plan des contre-mesures ISTAR coordonne les ressources de riposte existantes. La destruction, la dégradation, la suppression ou la manipulation des moyens d'ISTAR de l'adversaire devraient toutefois être considérées comme une tâche possible lorsque les capacités de riposte de chaquefonction de combat.

17. Les capacités de riposte qui visent les moyens d'ISTAR de l'adversaire ont besoin du soutien des moyens d'ISTAR des forces amies pour repérer et identifier les objectifs. Les objectifs comprennent des capteurs passifs et actifs déployés à bord de toute une gamme de plates-formes aériennes et terrestres, d'où la nécessité de pouvoir détecter une large gamme de signatures. Idéalement, les ressources d'ISTAR de la brigade détectent les capteurs d'ISTAR passifs d'un adversaire en détectant les signatures connexes et

isolent ensuite différents capteurs en vue d'une attaque par des moyens destructeurs ou non destructeurs. Le système d'ISTAR doit aussi pouvoir détecter les réseaux de reconnaissance et les réseaux HUMINT des forces spéciales, d'où la nécessité de pouvoir détecter des signatures faibles, à plus courte distance, et d'infiltrer des réseaux HUMINT. Le programme de CI recherche aussi, afin d'appuyer les efforts de protection de la force, les menaces asymétriques, en particulier en milieu urbain, d'où la nécessité de pouvoir repérer, identifier et surveiller des personnes et exploiter l'infrastructure locale.

CHAPITRE 2
LA CELLULE TOUTES SOURCES (CTS)

SECTION 1
INTRODUCTION

DÉFINITION

1. La cellule toutes sources (CTS) est un élément du centre de coordination (CC) du renseignement, de la surveillance et de l'acquisition d'objectifs (ISTAR) qui est chargé d'appuyer les opérations menées au niveau de la brigade et de l'unité en fournissant en temps utile un renseignement exact et pertinent tiré d'un large spectre de sources fusionnées de manière à avoir un effet positif sur les cycles de prise de décisions.

RÔLE

2. La CTS a pour rôle de coordonner l'analyse et la recherche au sein du système d'ISTAR et d'ainsi procurer au CC ISTAR et au commandant une connaissance de la situation (CS) de la force rouge et une CS brune. La CTS aide de plus à coordonner le choix des objectifs et l'élaboration de l'image commune de la situation opérationnelle (ICSO) pour les commandants et sert de pivot aux liaisons des capteurs, des sources et des organismes qui aboutissent au quartier général de la brigade (QG bde).

SECTION 2
ORGANISATION

3. La CTS (figure 1) compte cinq sections : commandement, analyse, gestion de la recherche, de la coordination et des besoins en renseignements (CCIRM) et soutien de la gestion de l'information (Sout GI) et le local isolé pour matériel spécial (LIMS).

4. La majeure partie du personnel de la CTS vient de la branche du renseignement (GPM 82A/111); on peut toutefois trouver dans le LIMS du personnel des transmissions, mais le personnel de recherche en communications (GPM 215/291) est préférable. Bien qu'il soit possible que le LIMS soit affecté seulement en vue de tâches opérationnelles, étant donné les restrictions touchant les opérations et l'instruction associées au déploiement en campagne de matériel très secret, accès réservé aux activités spéciales (TS/AS), la

fonction du LIMS devrait faire partie de la plupart des activités d'instruction de la CTS.

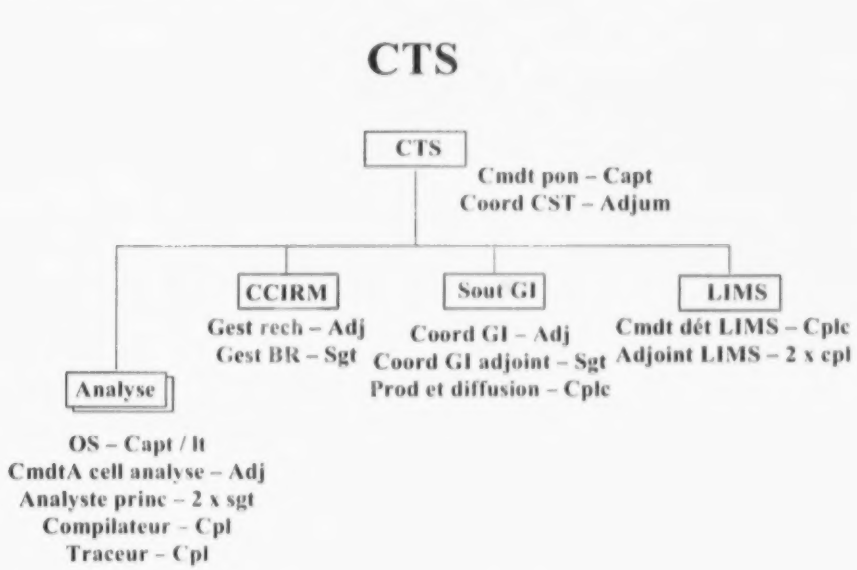

Figure 2-1 : Organisation de la cellule toutes sources

SECTION 3
FONCTION

5. Les fonctions qui font partie intégrante de la CTS sont les suivantes : commandement et liaison, analyse, CCIRM, gestion de l'information sur la force rouge et sur l'environnement (brune) (y compris la diffusion) et gestion du matériel TS/SA.

6. Les fonctions de base de la CTS sont décrites dans le mandat de la cellule et définissent les activités suivantes :

a. **Commandement**. Le commandant du peloton (cmdt pon) de la CTS commande la CTS, exerce les fonctions de G2 Ops, communique avec l'état-major des opérations et les officiers de liaison (OL) des capteurs, des sources et des organismes relativement à toutes les questions opérationnelles du moment et fournit la CS rouge et brune à l'ICSO (gestionnaire de la piste rouge, conformément à l'IPOC 109). Le commandant du peloton de la CTS relève directement du G2 et doit, selon les besoins, exercer les fonctions de G2

par intérim. Le coordonnateur de la CTS doit veiller à ce que le travail de la CTS soit fait et à ce que ses besoins soient satisfaits sans erreur et en temps opportun. Le coordonnateur de la CTS assume les fonctions du commandant du peloton de la CTS lorsque ce dernier est absent ou lorsqu'il le faut, et est responsable du quart de nuit de la CTS.

b. **Analyse**. Les responsabilités du personnel de la section d'analyse sont les suivantes :

(1) **Généralités**. Le personnel de la section d'analyse devient responsable de l'évaluation des données des capteurs, des sources et des organismes lorsqu'il n'y a pas d'exploitation préalable. Afin d'exploiter ces données, le personnel de la section doit, au minimum, avoir une connaissance rudimentaire des ensembles de compétences relatives au traitement de données des capteurs, des sources et des organismes.

(2) **Officier de service**. L'officier de service (OS) doit, au moment opportun, produire les résumés renseignement (INTSUM) et les comptes rendus de renseignement (INTREP), confirmer la CS rouge et brune du moment en vue de son intégration à l'ICSO et se concentrer sur l'élimination des lacunes du renseignement. L'OS fournit un renseignement de toutes sources complet (fusionné) afin d'accroître la connaissance que le commandant a de la situation rouge et brune du moment. L'OS de la CTS a avant tout pour responsabilité de fournir au commandant un renseignement à caractère prédictif et « à valeur ajoutée ».

(3) **CmdtA de la section d'analyse**. Le cmdtA de la section d'analyse a pour responsabilité de garantir que toute

l'information que la section reçoit est examinée et exploitée en fonction de son importance, et assure en temps opportun les indices et indicateurs d'alerte (I & W). Le cmdtA doit aussi assurer la production régulière des INTSUM et des INTREP et l'élaboration des demandes de renseignements (RFI) qui doivent être traitées par l'entremise du processus de CCIRM. Le cmdtA doit pouvoir livrer un produit de renseignement de toutes sources complet (fusionné).

(4) **Analyste principal**. Les analystes principaux garantissent que toute l'information est examinée et doivent assurer en temps opportun lesI & W. Les analystes doivent aussi assurer la production régulière des INTSUM et des INTREP et l'élaboration des RFI dans leurs domaines de responsabilité.

(5) **Compilateur**. Le compilateur est responsable de la bonne gestion du système numérique de compilation. Le compilateur doit, selon les besoins, être prêt à assumer les fonctions du traceur ou de l'analyste principal.

(6) **Traceur**. Le traceur doit veiller à ce que toute l'information rouge et brune affichée sur le calque numérique soit à jour et à ce qu'elle soit inscrite sans erreur. Le traceur doit, selon les besoins, être prêt à assumer les fonctions du compilateur ou de l'analyste principal.

c. **CCIRM**. La section de CCIRM prend les BPR et les BR élaborés par la section du G2 Plans et les transmet à des fins d'exploitation à la cellule de l'analyse. Le gestionnaire de la recherche du processus de CCIRM de la CTS coordonne, auprès de la section du G2 Plans, l'élaboration des besoins essentiels du commandant en information (BECI). Des RFI sont inscrites et transmises aux

équipes d'analyse à des fins d'exploitation. Les lacunes touchant l'information sont repérées à l'aide de la matrice d'ISTAR et transmises au CC ISTAR avec une recommandation touchant l'assignation des tâches aux capteurs. Une coordination étroite auprès du CC ISTAR de même qu'auprès du G3 / du G2 Plans est nécessaire pour recommander le meilleur emploi possible des ressources de recherche afin d'éliminer les lacunes des gabarits numériques de la situation rouge et brune. Le gestionnaire de la recherche du processus de CCIRM de la CTS veille à ce que la section Sout GI ait des réponses concernant les BPR / BR pour diffusion.

d. **Sout GI**. Le coordonnateur du soutien de la gestion de l'information (coord Sout GI) doit veiller à ce que tous les produits de la CTS soient désignés et diffusés pour action, selon les besoins. C'est le coord Sout GI qui fait en sorte que le renseignement ou l'information circulent de façon efficace à l'interne vers la CTS et vers l'ICSO, ce qui inclut la distribution des produits de CS rouge et des produits de la CTS par les moyens requis conformément à l'IPOC 109. Le coord Sout GI fait fonction de gardien de la base de données du renseignement pour le compte de la CTS, du G2 et du CC ISTAR. Il aide la section d'analyse, la section de CCIRM et le LIMS (uniquement dans le cas des produits épurés) à intégrer leurs produits respectifs à l'ICSO.

e. **LIMS**. Le surveillant du LIMS est responsable de la recherche de l'information et de la diffusion de produits (épurés) du renseignement aux sections d'analyse, de CCIRM et de Sout GI. Il veille à ce que les BPR et les BR de la CTS soient entrés dans les systèmes nationaux, alliés et stratégiques de RFI et surveille le statut des RFI. Le surveillant du LIMS est responsable de la bonne gestion et de la protection des documents sensibles et se conforme aux lignes de conduite et aux directives de l'officier de la sécurité des systèmes d'information (OSSI). Enfin, le LIMS est

responsable de la diffusion immédiate des renseignements essentiels corroborés.

SECTION 4
DISPOSITION POSSIBLE DE LA CTS EN CAMPAGNE / DANS UN CONTEXTE OPÉRATIONNEL

7. **Généralités**. Les types de dispositions possibles et les formules dépendent du type d'abri de commandement que le commandant désire utiliser, du matériel et des besoins associés à la TI, de la position des éléments de la section de coordination (CCGE / UAV/ORSAC) et des types de véhicules de la CTS.

8. **Disposition**. Bien qu'aucune décision n'ait à l'heure actuelle été prise à ce sujet, voici quelques principes fondamentaux concernant la disposition de la CTS qui ne devraient pas changer :

a. la CTS devrait constituer une sous-unité faite d'éléments communicants homogènes;

b. la section d'analyse, les sections de Sout GI , de CCIRM et de coordination (des capteurs, des sources et des organismes) et le PC de la CTS devraient tous être co-implantés et devraient partager un réseau de communication d'un niveau égal ou inférieur à SECRET doté d'une redondance suffisante;

c. la CTS doit être reliée au volet opérations en cours du QG (G3, G3 ISTAR, CCFA, CCAG et ORAB) mais ne peut pas être une voie de transit du trafic interne du QG;

d. même si la CTS travaille dans un environnement numérisé, il est préférable qu'elle dispose d'un endroit permettant le retour à une méthode de travail manuel;

e. la position du LIMS par rapport à la CTS, qu'il soit co-implanté ou installé à part, devra être examinée davantage durant des XEC;

f. le LIMS devrait être relié par câble (ligne terrestre) à la CTS;

g. la CTS, et, surtout le LIMS, doivent disposer de points d'accès contrôlé et d'entrées qui ne laissent pas passer la lumière.

9. **Interactions de la CTS** (figure 2). Les interactions de la CTS sont complètes et continues dans toutes ses sections. Étant donné le large

spectre des domaines possibles que le renseignement touche, l'interaction de la CTS avec un quartier général de brigade inclut la totalité des sections; toutefois, c'est le commandant du peloton de la CTS qui, à titre de G2 Ops, est le lien personnel principal avec le quartier général de brigade. Dans un environnement numérique, le lien peut être direct, mais il peut aussi passer par la section Sout GI, qui achemine et dirige les messages et l'information, selon les besoins, par l'entremise d'un système de traitement des messages ou du personnel du renseignement. Le lien avec le service national du renseignement est normalement coordonné par l'entremise du LIMS, qui reçoit toute l'information essentielle de sources supérieures du renseignement et des opérations pour qu'elle soit diffusée (une fois épurée) à la CTS, ou va du commandant du peloton de la CTS au commandant de la formation.

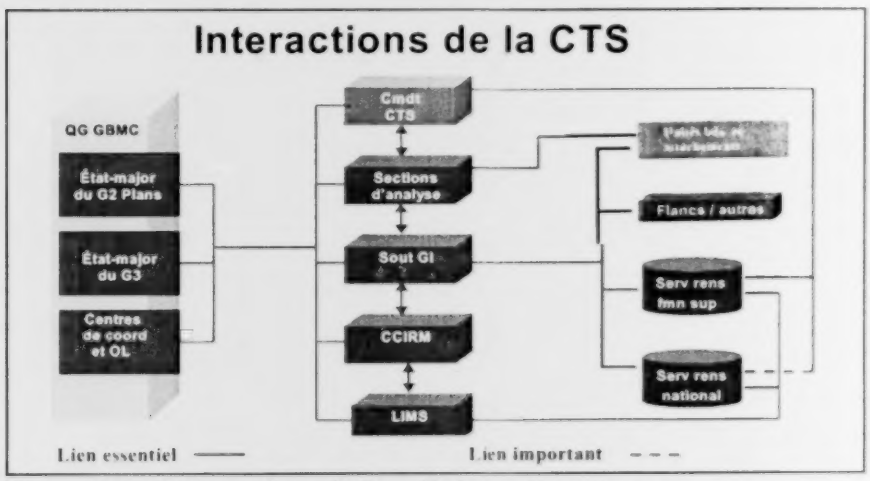

Figure 2-2 : Interactions de la cellule toutes sources

SECTION 5
PROCÉDURE DE COMBAT DE LA CTS

10. **Recevoir les tâches (réception des ordres du supérieur).** Cette tâche, qui constitue la première étape du PPO, est simple; un ordre d'avertissement interne devrait être donné à l'état-major du quartier général, ce qui entraîne une analyse de la mission.

11. **Directives de l'état-major du G2.** Les directives du G2 donnent au personnel de la CTS des instructions essentielles pour qu'il entreprenne les préparatifs préliminaires qui consistent à mettre à jour les données générales disponibles et à préciser le renseignement de base. Le G2 assigne des tâches d'ATG.

spectre des domaines possibles que le renseignement touche, l'interaction de la CTS avec un quartier général de brigade inclut la totalité des sections; toutefois, c'est le commandant du peloton de la CTS qui, à titre de G2 Ops, est le lien personnel principal avec le quartier général de brigade. Dans un environnement numérique, le lien peut être direct, mais il peut aussi passer par la section Sout GI, qui achemine et dirige les messages et l'information, selon les besoins, par l'entremise d'un système de traitement des messages ou du personnel du renseignement. Le lien avec le service national du renseignement est normalement coordonné par l'entremise du LIMS, qui reçoit toute l'information essentielle de sources supérieures du renseignement et des opérations pour qu'elle soit diffusée (une fois épurée) à la CTS, ou va du commandant du peloton de la CTS au commandant de la formation.

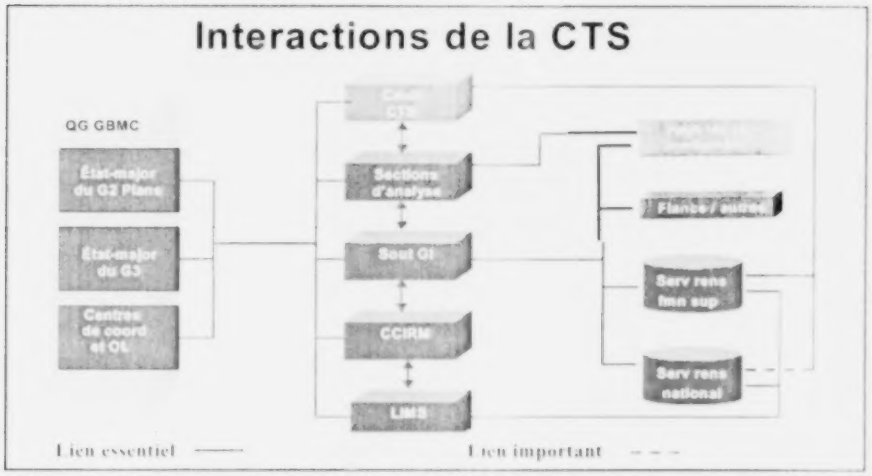

Figure 2-2 : Interactions de la cellule toutes sources

SECTION 5
PROCÉDURE DE COMBAT DE LA CTS

10. **Recevoir les tâches (réception des ordres du supérieur)** Cette tâche, qui constitue la première étape du PPO, est simple; un ordre d'avertissement interne devrait être donné à l'état-major du quartier général, ce qui entraîne une analyse de la mission.

11. **Directives de l'état-major du G2.** Les directives du G2 donnent au personnel de la CTS des instructions essentielles pour qu'il entreprenne les préparatifs préliminaires qui consistent à mettre à jour les données générales disponibles et à préciser le renseignement de base. Le G2 assigne des tâches d'ATG.

12. **Définir l'espace de combat**. La section d'analyse de la CTS aide, lorsqu'elle a instruction de le faire, à déterminer les limites géographiques de la zone des opérations (ZO), de l'espace de combat, de la zone d'intérêt pour le renseignement et de la zone de responsabilité de renseignement de l'unité, ainsi que les caractéristiques physiques générales du champ de bataille. Le personnel de la CTS n'a normalement pas de rôle à jouer dans l'étape suivante de l'ATG, c'est-à-dire la description des effets sur l'espace de combat, qui touche plutôt, et surtout, le personnel du G2 Plans et celui du G2 Géo, du G2 Mét, de la COCIM et du génie.

13. **Évaluer la menace**. La section d'analyse de la CTS aide, au moyen du renseignement de base, de gabarits de doctrine et du renseignement de source ouverte, l'état-major du G2 Plans à préciser le renseignement de base et les gabarits de doctrine, à élaborer des gabarits de situation et la liste des objectifs de grande importance (LOGI) initiale, et à repérer les lacunes touchant le renseignement et les capacités et les points faibles de la menace.

14. **Déterminer les MA de la menace**. La section d'analyse de la CTS aide le personnel du G2 Plans à combiner les produits des étapes précédentes de l'ATG afin d'évaluer les modes d'action éventuels de l'adversaire et d'élaborer des gabarits de situation et des gabarits d'événements, de rédiger le plan de recherche de l'information et de mettre la LOGI à jour. Une fois le mode d'action le plus probable, le deuxième mode d'action probable et le mode d'action le plus dangereux élaborés, le G2 et le G2 Plans prennent part à une simulation des MA dans un jeu de guerre. Les produits de la simulation sont une matrice d'exécution de l'attaque provisoire, un plan de recherche mis à jour, un gabarit d'aide à la décision provisoire et une matrice de synchronisation provisoire.

15. **Simulation**. Une fois les possibilités comparées et la décision présentée, le commandant du peloton de la CTS et la section de CCIRM préparent, de concert avec le G2 et le G2 Plans, un plan de recherche précis, des points de décision, un gabarit d'aide à la décision précis, la liste des lacunes décelées dans le renseignement, la zone d'intérêt particulier répertoriée (ZIPR) et une matrice de synchronisation précise. Le personnel du G2 Plans rédige ensuite l'annexe du renseignement de l'ordre d'opération, qui, une fois approuvée, est publiée.

16. **Élaborer la matrice d'ISTAR**. La section de CCIRM de la CTS, le commandant du peloton, le personnel du G2 Plans et les officiers de liaison des capteurs rédigent la matrice d'ISTAR de

concert avec le personnel du G3 ISTAR. Une fois approuvée et les tâches des capteurs, des sources et des organismes coordonnées, la matrice d'ISTAR est publiée.

17. **Déceler les lacunes touchant le renseignement**. La section d'analyse de la CTS, la section de CCIRM et le personnel du G2 Plans se servent du plan de recherche mis à jour, du renseignement de situation mis à jour et de la matrice d'ISTAR précise et publiée pour déceler les lacunes touchant le renseignement.

18. **Déterminer / élaborer de nouveaux BPR / BR**. La section de CCIRM de la CTS et le commandant du peloton peuvent déterminer des BPR et BR permettant de compléter ou de préciser ceux que le commandant a déjà déterminés et qualifié d'essentiels pour les opérations et la planification (l'approbation du G2 ou encore du G3 ISTAR, qui peut aussi possiblement porter le titre de chef d'état-major ou de cmdt ISTAR, est nécessaire).

19. **Donner des conseils sur l'assignation de tâches aux capteurs, aux sources et aux organismes**. De concert avec le G3 ISTAR et les OL des capteurs, des sources et des organismes, la section de CCIRM de la CTS et le commandant du peloton de la CTS évaluent les produits d'information requis et la situation existante pour recommander des tâches. La section d'analyse de la CTS et la section de CCIRM veillent à ce que l'information sur la situation des capteurs, des sources et des organismes soit à jour en vue de leur affectation possible à des tâches.

20. **Préciser le plan de recherche du renseignement**. La section d'analyse de la CTS, la section deCCIRM, le commandant du peloton, le G3 ISTAR et les OL des capteurs, des sources et des organismes ont la responsabilité de déceler les lacunes touchant la recherche du renseignement, de préciser le plan de recherche du renseignement (PRR) et, en fin de compte, de préciser et de publier la matrice d'ISTAR.

21. **Exploiter les comptes rendus des capteurs**. Le compilateur et la section de CCIRM inscrivent le compte rendu reçu dans un journal. Le compilateur de la section d'analyse et le cmdtA déterminent si le compe rendu est urgent et pertinent, après quoi ils l'exploitent comme il convient. La section de CCIRM de la CTS confirme le compte rendu, elle le quantifie et elle détermine s'il satisfait les besoins relatifs aux tâches. Au besoin, une fois le compte rendu validé et les lacunes décelées et en étroite collaboration avec les OL des capteurs, des sources et des

organismes, la section d'analyse et la section de CCIRM, le commandant du peloton de la CTS propose au G3 ISTAR une modification des tâches. Le G3 ISTAR, la section de CCIRM, le commandant du peloton et les OL des capteurs, des sources et des organismes se servent du plan de recherche mis à jour et de la matrice d'ISTAR précise et publiée pour préparer un plan de recherche mis à jour, une matrice d'ISTAR précise et publiée et des données à jour sur la situation des capteurs, des sources et des organismes.

22. **Gérer lesRFI**. La section de CCIRM de la CTS reçoit laRFI, l'inscrit et l'examine par rapport au travail en cours. Pour garantir que les RFI sont traitées efficacement par le regroupement des tâches semblables et l'exploitation du renseignement de situation, la section de CCIRM réunit les RFI semblables pour en faire une tâche, regroupe les RFI qui sont en double en une tâche unique et vérifie le renseignement de situation existant afin de déterminer s'il existe un renseignement qui satisfait la RFI sans autre analyse. La section de CCIRM met à jour les données sur laRFI.

23. **Déceler les lacunes touchant le renseignement**. Lorsque le renseignement de situation est inadéquat, cette étape déclenche des activités du processus d'exécution du plan de recherche. Comme, en conséquence de la vérification précédente de la base de données du renseignement de situation, la section de CCIRM constate que le renseignement ne satisfait pas de façon adéquate laRFI, elle détermine qu'il existe une lacune à cet égard. La lacune en question sert alors à lancer une nouvelle recherche dans le contexte du processus d'exécution du plan de recherche. La section de CCIRM, le commandant du peloton et la section d'analyse de la CTS se servent des données sur la RFI mises à jour pour déceler les lacunes touchant le renseignement.

24. **Suggérer des tâches en vue de la recherche (répondre à la RFI)**. La section de CCIRM suggère la meilleure méthode permettant d'obtenir une réponse à la RFI et de définir, par liaison entre le commandant du peloton de la CTS et le G3 ISTAR, une tâche inscrite dans le cycle de gestion de la recherche. Compte tenu du renseignement de situation ou des renseignements bruts obtenus, la section de CCIRM rédige une réponse à la RFI. La réponse est vérifiée par le commandant du peloton et vérifiée et signée par le G2. La RFI transmise est gérée conformément aux procédures de gestion des RFI déjà décrites.

SECTION 6
PROCESSUS

25. **CMDT CTS**. Le commandant de la CTS rend directement compte au G2. Ses responsabilités sont les suivantes :

a. Analyser l'information de source unique et transformer les données en produits du renseignement de toutes sources exacts, pertinents, et opportuns.

b. Mettre continuellement à jour la CS rouge et brune au CC ISTAR et dans l'ICSO.

c. Diffuser les alertes renseignement.

d. Veiller à ce que le renseignement et l'information parviennent efficacement aux utilisateurs.

e. Exécuter le processus de CCIRM relativement aux combats en cours et notamment :

(1) gérer les demandes (connaissance de la situation);

(2) déceler les lacunes touchant le renseignement;

(3) obtenir des moyens permettant de combler les lacunes décelées dans le renseignement;

(4) faire correspondre l'information et les besoins en information énoncés.

f. Assurer, de concert avec le G2, le bien-être, la discipline, le moral et l'instruction des MR de la CTS / du G2.

g. Superviser et coordonner toute l'administration de la CTS.

h. Superviser les activités de recherche d'information et les appuyer.

i. Aider le G2 à déterminer les BPR, les indices de combat et les ZIPR selon les besoins.

j. Rendre compte de toute la correspondance officielle de la CTS.

k. Veiller à ce que la CTS ait la capacité opérationnelle voulue.

l. Coordonner et assigner les quarts relatifs au renseignement au sein de la CTS.

m. Contrôler et surveiller les mots de passe, les noms conventionnels et les mots-codes.

n. Passer le plan de contre-ingérence en revue et le coordonner conformément aux ordres.

o. Coordonner le renseignement à accès réservé.

26. **Section d'analyse de la CTS**. La section d'analyse relève directement du commandant du peloton. Ses responsabilités sont les suivantes :

a. La section fournit des analyses du renseignement adaptées aux besoins immédiats du commandant. Elle a pour responsabilité de fournir, de concert avec le personnel du G2 et du G2 Plans, un renseignement de base qui se concentre sur la mission ou la tâche assignée. Elle recourt à d'autres ressources du G2 telles que le G2 Météorologie et le G2 Géomatique pour améliorer et élaborer la connaissance de la situation brune.

b. Parfois, l'information provient d'une source unique, n'est pas évaluée et risque par conséquent d'être inexacte. Toutefois, l'information jugée essentielle doit être diffusée en même temps que la section procède à une analyse détaillée pour essayer de corroborer l'exactitude et la pertinence de l'information en question.

c. La compilation est la fonction de base du cycle de GI. La tâche principale du compilateur consiste à séparer l'information ou le renseignement pertinent reçu des données transmises et à le transformer en produit utilisable par l'analyste à des fins d'exploitation. En tant que membre de la section d'analyse, le compilateur est chargé de constituer la base de données et de l'améliorer continuellement.

d. La section d'analyse essaie d'exploiter la totalité des données et de l'information provenant des

capteurs, des sources et des organismes qui n'ont pas été exploitées au préalable. Au besoin, les éléments jugés « intéressants » sont transmis aux autorités compétentes pour qu'elles les évaluent plus en profondeur.

27. **Section de GI de la CTS**. La section de GI de la CTS relève directement du commandant du peloton. Ses responsabilités sont les suivantes :

a. La section de GI de la CTS a pour responsabilité de veiller à ce que toutes les sources de données soient exploitées et gérées, et à ce que les données soient produites et diffusées le plus vite possible.

b. Différentes fonctions relèvent de la section, à savoir :

(1) compiler les données et les messages reçus ou envoyés qui sont pertinents pour la CTS;

(2) gérer la base de données;

(3) administrer les pages Web basées sur le renseignement et les pages sur la connaissance de la situation rouge et brune;

(4) administrer et gérer tous les systèmes de TI de la CTS.

c. Afin de prévenir les pertes de données ou les problèmes d'accès aux données, la section Sout GI veille à ce qu'une redondance adéquate des données existe. De plus, en cas de panne d'un système, la section fournit des copies de secours du matériel essentiel désigné, tel que l'ICSO et les calques connexes. L'échange de données numériques doit se faire conformément à l'IPOC 109.

28. **Section de CCIRM de la CTS**. La section de CCIRM de la CTS relève directement du commandant du peloton de la CTS. Ses responsabilités sont les suivantes :

a. La section de CCIRM est le noyau de la CTS (quartier général de la brigade) pour ce qui est de

coordonner les RFI relatives à la CS rouge et brune, d'y répondre et de les acheminer. Il faut présenter une RFI afin de répondre aux BECI, aux BPR et aux BR et afin de combler les lacunes décelées dans le renseignement. Pour qu'aucune source ne soit surchargée, la section de CCIRM passe chaque demande en revue afin d'éliminer les dédoublements, de fixer l'ordre des priorités de production et de continuer à appuyer la communauté du renseignement de façon équilibrée. Les RFI doivent être présentées sous la forme décrite à l'appendice 1.

b. Les BPR du commandant sont des besoins prioritaires en renseignement associés à une décision qui aura un effet sur le succès global de la mission du commandant. Le commandant peut modifier les BPR selon l'évolution de la situation et de la mission. Les BR sont des besoins en renseignement (un sous-ensemble des BPR) destinés à combler les lacunes touchant les connaissances. Seul, conseillé par l'état-major du renseignement de la brigade, le commandant peut déterminer en quoi les BPR consistent et leur ordre de priorité, afin de concentrer les ressources de renseignement sur les lacunes touchant l'information essentielle susceptibles d'avoir un effet sur l'ensemble de la mission. Les BPR portent en général sur des points très précis et ont en commun quelques caractéristiques :

(1) ils ne posent qu'une question;

(2) ils se concentrent sur un fait, un événement ou une activité précis;

(3) ils visent le renseignement requis à l'appui d'une décision unique;

(4) ils sont liés à des décisions clés que le commandant doit prendre.

c. La section de CCIRM simplifie l'effort de recherche en fusionnant des besoins semblables. Elle doit être prudente pour garantir que, ce faisant, elle ne perd pas de vue le but que chacune des demandes originales vise. La section doit de

plus veiller à ce que, lorsqu'elle fusionne des demandes, elle ne perde pas la responsabilité de la RFI remplacée.

d. Avant le regroupement, la section de CCIRM cherche dans les bases de données existantes les réponses qu'il est possible d'y trouver avant d'accorder la priorité à une nouvelleRFI.

e. Après le regroupement, la section dresse une liste composite des BR. Comme certaines de ces RFI ont plus d'importance que d'autres pour le succès de la mission, le gestionnaire des RFI doit les classer par ordre de priorité. Le classement en question permet de concentrer les ressources sur les demandes les plus importantes tout en conservant des ressources pour les domaines qui ont moins d'importance.

f. La section de CCIRM doit tenir compte des points suivants lorsqu'elle classe les demandes par ordre de priorité.

(1) **Justification**. Rationaliser et déterminer l'importance de la RFI pour les combats en cours et les BECI.

(2) **Spécificité**. Étudier la demande en détail et poser, si on le peut, les questions les plus précises possible concernant l'information recherchée, le moment et l'endroit.

(3) **Actualité**. Déterminer l'ordre de priorité des RFI à partir du moment le plus éloigné où l'information aura de la valeur et noter l'heure à laquelle une réponse ne sera plus valable ou pertinente.

g. L'établissement d'un lien entre la présentation du compte rendu de renseignement et la RFI originale et l'évaluation des comptes rendus sont des sous-fonctions clés. Il s'agit là de l'effort de contrôle de la qualité qui aide à garantir que les BPR / les BR sont satisfaits en temps opportun. Au fur et à mesure que les ressources de recherche font rapport, les analystes reçoivent l'information

dont ils ont besoin pour élaborer un renseignement qui peut orienter la décision du commandant.

h. La gestion des RFI inclut la diffusion des comptes rendus et de l'information connexe à l'auteur de la demande et, selon les besoins, à d'autres utilisateurs. Ces fonctions nécessitent toutes un système d'enregistrement qui permet à la section de CCIRM de suivre les progrès de chaque besoin et de comparer les comptes rendus reçus aux demandes qui n'ont pas encore été satisfaites.

i. La section de CCIRM doit prendre garde de publier et de diffuser l'information conformément aux IPO sur la classification appropriée de l'information.

j. La section de CCIRM doit noter qui a reçu chaque élément d'information. Il n'est pas rare qu'un utilisateur intéressé ne reçoive pas l'information, même si la diffusion de cette dernière était prévue. Les listes de contrôle optimisent encore plus la diffusion en garantissant que les utilisateurs intéressés ne reçoivent chaque compte rendu qu'une fois.

k. Au fur et à mesure que la planification ou l'exécution d'un mode d'action progresse et que la menace évolue, les commandants présentent de nouvellesRFI. La section de CCIRM devrait veiller à les classer avec soin en ordre de priorité par rapport aux anciennes RFI plutôt qu'à simplement les ajouter à la liste existante. Elle doit de même éviter de simplement écarter les demandes antérieures, car certaines peuvent être encore valables.

l. La gestion de la recherche est la méthodologie par laquelle une organisation ou une personne concentre l'effort du renseignement de manière à satisfaire les BPR du commandant. Le gestionnaire de la recherche acquiert l'information qui satisfait les BR du commandant dans les délais prescrits pour la prise des décisions. Le processus de gestion de la recherche compte essentiellement six étapes, que voici :

(1) **Déterminer les besoins**. Déterminer les BPR et les BR du commandant.

(2) **Élaborer un plan de recherche**. Préparer un gabarit des BPR et des BR qui inclut une liste des organismes, des sources et des unités qui doivent être chargés ou priés de fournir le renseignement ou l'information nécessaire pour satisfaire les BPR et les BR.

(3) **Demander une recherche**. L'assignation des tâches suggérées est coordonnée par l'entremise des gestionnaires des RFI du CC ISTAR.

(4) **Diffuser**. Les réponses sont reçues et analysées, puis diffusées.

(5) **Évaluer les comptes rendus**. Évaluer l'information reçue par rapport aux BPR.

(6) **Mettre le plan de recherche à jour**. Déterminer les BPR pour lesquels une réponse a / n'a pas été reçue. Proposer l'assignation de nouvelles tâches, modifier les BPR, modifier les tâches de recherche.

m. Toutes les tâches relatives à des BPR ou à des RFI que la CTS assigne à des sources nationales et à des sources d'un niveau supérieur sont traitées par l'entremise de la section de CCIRM, car cette dernière est responsable de la coordination et du suivi des demandes et des besoins.

n. La CTS doit tenir et afficher une liste des points à surveiller précisant les points qui exigent un avertissement immédiat. Les indices et indicateurs d'alerte devraient être intégrés au plan de recherche du renseignement. La liste doit être communiquée aux organisations équivalentes des formations supérieures et des formations de flanc, et doit être coordonnée. Comme l'un des principes de l'avertissement est que ce dernier a le plus d'importance lorsqu'il porte sur des actions qui

étaient auparavant inattendues, il ne faut jamais considérer que cette liste inclut tout.

29. **LIMS de la CTS**. Le LIMS est la seule installation TS/AS reconnue d'une brigade et doit, à ce titre, respecter rigoureusement les exigences en matière de SECOM et de sécurité. Elle sert de lien entre un QG de brigade et les sources nationales du renseignement concernant le matériel TS/AS. Le personnel du LIMS surveille le GOIFC et d'autres systèmes de transmissions et les analyse dans une mesure limitée. Il est vital que le personnel du LIMS ait le pouvoir de déclasser les comptes rendus qui présentent un intérêt et qu'il puisse communiquer le renseignement en question en fonction du principe de connaissance sélective au personnel clé possédant l'autorisation de sécurité voulue. Le LIMS doit tenir une liste de contrôle de l'accès à l'information TS/AS.

ANNEXE A

Réf. : IPOC 109.13.2 PRÉSENTATION MATÉRIELLE DES DEMANDES D'INFORMATION

	Champ	Exemple
A	Expéditeur	
A1	Numéro de la RFI (assigné par le gestionnaire desRFI)	A1. (INT 001)
A2	Indicatif du QG ou de la cellule	A2. GT 3 PPCLI
A3	GDH de la présentation	A3. 121300Z Mar 02
B	Information requise avant (GDH)	B. 121800Z Mar 02
C	Information requise	C. Quel est actuellement le danger radiologique le long de l'ITINÉRAIRE SEAGULL entre les coordonnées 123456 et 234567?
D	Sorte de réponse requise (texte, graphique, imagerie, vidéo, autre)	D. Graphique

CHAPITRE 3
LES ORGANISATIONS ISTAR ET LEURS LIENS

SECTION 1
GÉNÉRALITÉS

1. L'ISTAR se compose de deux éléments : l'*ANALYSE* et l'*ACTION*. L'*ANALYSE* relève de la CTS et l'*ACTION* du CC ISTAR. Tout ce qui arrive sur la table de l'analyste dans la CTS devrait déjà avoir fait l'objet d'une analyse initiale de la part du représentant du capteur attaché concrètement ou virtuellement à la CTS. Une analyse au second niveau a lieu à la table de l'analyste, où l'information est fusionnée à d'autres éléments de renseignement et ensuite communiquée au CC ISTAR. **Ce sont les données sur le choix des objectifs que la CTS doit transmettre en priorité au CC ISTAR**. Même si les représentants des capteurs Géo et Météo font partie de la section des plans, ils doivent appuyer à la fois la section des plans et la section des opérations en cours.

SECTION 2
LE CENTRE DE COORDINATION DU PROCESSUS ISTAR

2. Le centre de coordination du processus ISTAR (CC ISTAR) a la responsabilité de gérer l'effort de recherche de la formation par l'assignation synchronisée de tâches et l'assignation active de nouvelles tâches aux ressources de recherche qui appuient l'effort de recherche. Les efforts en question comprennent toutes les ressources de recherche qui font partie intégrante de la formation et celles qui lui sont confiées.

3. Le diagramme qui suit est un modèle conceptuel de l'organisation d'ISTAR d'un QG de brigade. La cellule toutes sources est le noyau de la recherche et de l'analyse (fusion) de l'information. Ce modèle vous permet de voir les fonctions majeures de la cellule toutes sources.

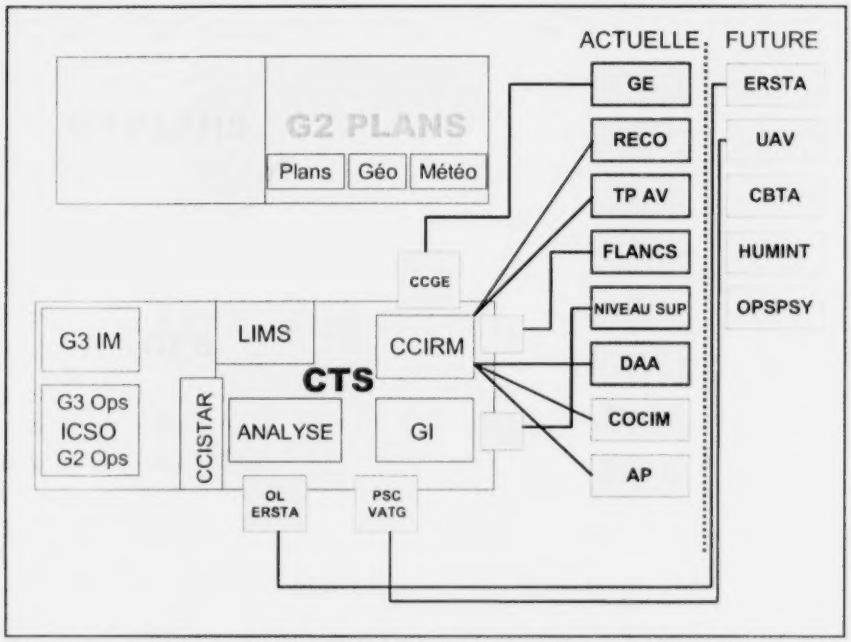

Figure 3-1 : Organisation d'ISTAR d'un QG de brigade

4. Toute l'information d'ISTAR va directement à la CTS, mais l'information qui peut devenir rapidement périmée doit aussi être envoyée le plus vite possible au CC ISTAR pour permettre une attaque ou encore l'assignation de nouvelles tâches aux capteurs. De la CTS, la connaissance de la situation (CS) rouge et brune va directement au CC ISTAR. Comme il est proche du poste des opérations, le G2 dispose de SITREP des opérations à jour, ce qui permet de profiter au maximum de la souplesse de l'ISTAR. La fonction d'ISTAR elle-même compte un certain nombre d'acteurs principaux qui jouent un rôle vital dans les opérations d'ISTAR. Ce personnel est le suivant.

a. **Coord ISTAR**. Cet officier du CC ISTAR est l'autorité centrale qui prend les décisions concernant l'assignation des tâches ou de nouvelles tâches. Le coord ISTAR doit avoir une CS complète et doit très bien connaître le concept de l'opération (CONOP) des forces amies. C'est normalement un membre de l'état-major des opérations.

b. **G2**. Le G2 est le conseiller renseignement du commandant; il peut exercer les fonctions du coord ISTAR.

c. **Le G2 Ops** est responsable du fonctionnement global de la CTS et notamment de la planification et de l'exécution de l'ISTAR.

d. **Équipe des plans**. L'équipe des plans de la brigade se compose du G3 Plans, du G2 Plans, du G4 Plans et de tous les autres représentants des cellules de coordination. La section de géomatique et la section de météorologie aident le G2 Plans à exécuter l'analyse tactique graphique (ATG) et à inclure les conditions météorologiques et le terrain dans l'évaluation des modes d'action ennemis. Cette équipe des plans du G2 coordonne ses efforts à ceux de la CTS. Cette coordination consiste à fournir à la CTS des produits d'analyse du terrain et des prévisions météorologiques pour que la CTS puisse préparer la CS brune. L'équipe des plans dépend du renseignement fourni par la CTS pour préparer l'appréciation « renseignement ».

Source	Domaine	CC ISTAR	CTS	Niveau supérieur / élément latéral
GE / SIGINT	Esc GE	O Ops GE	CCGE	SIGINT
Artil	Batteries / détachements d'OOA	CCFA	ORAB	
Reco	Esc reco	Réseau de comd / réseau de reco Coordonnateurs de l'ISTAR	Réseau de comd réseau de reco	
Armes cbt	Tp reco du régiment blindé, compagnies inf, pon reco, ressources de STANO des unités	Réseau de comd, coordonnateurs de l'ISTAR	Réseau de comd	
Génie	Escadrons du génie	CCAG	O Rens génie	
SLC	Appro et trsp, maint	Réseau admin	Réseau admin	
UAV		CCAA	PSC	
ORSAC	ETAH	CCAA	PSC	
HUMINT	Pon HUMINT		OL HUMINT	
IMINT			ESID	CIFC

Source	Domaine	CC ISTAR	CTS	Niveau supérieur / élément latéral
TECHINT			Virtuel[3]	
MEDINT	Amb c		Virtuel[4]	
MÉT			MÉT (section du G2 Plans)	
GÉO			GÉO (section du G2 Plans)	

Tableau 3-1 : Représentation typique des sources

e. **Officier du renseignement artillerie de la brigade (ORAB)**. L'ORAB est chargé de coordonner la surveillance au niveau supérieur (UAV, contre-mortier, contre-batterie) et fait partie de la CTS.

f. **G3 Aviation / G3 Air**. Au CC ISTAR, ces personnes donnent des conseils et assurent la coordination relativement aux hélicoptères d'attaque (HA), à l'appui aérien rapproché (AAR) et aux équipes d'attaque aérienne interarmée (JAAT). Il est crucial que ces missions soient coordonnées auprès du CCFA et du CCAA pour éviter le dédoublement des efforts, éviter la dispersion des objectifs et réduire le risque de fratricide.

g. **Renseignement du génie**. Le renseignement du génie est une tâche très spécialisée. Le génie doit signaler les besoins en information au personnel du QG pour qu'ils soient inclus dans le plan de recherche. Le génie fournit les ressources qui effectuent la reconnaissance de même que les spécialistes qui exploitent et analysent l'information connexe recueillie et signalée par diverses sources de toutes les armes. Toutefois, toutes les armes peuvent recueillir et signaler l'information générale du génie.

---

[3] Tâche secondaire du personnel du renseignement. Des équipes de TECHINT du champ de bataille en appui direct peuvent être déployées selon les besoins.

[4] Tâche secondaire du personnel du renseignement. Des spécialistes du MEDINT peuvent être déployés selon les besoins.

Les produits de reconnaissance du génie, qui donnent de l'information relative à l'ennemi et au terrain, sont essentiels pour l'ICSO. Des copies de tous les comptes rendus de reconnaissance du génie doivent être remises à la CTS pour qu'ils soient inclus dans l'ICSO. Comme la CTS est responsable de la CS rouge et brune, elle doit collaborer étroitement avec le CCAG pour garantir que les résultats de l'analyse du génie sont intégrés avec exactitude à l'ICSO et diffusés avec exactitude dans le réseau du renseignement.

h. **Ressources attachées**. Les facettes multiples du CC ISTAR permettent de relier facilement d'autres ressources (équipes HUMINT, GE, batterie de SAO) à la CTS. Il faut tenir compte des autres ressources intégrées, qui ne sont pas matériellement reliées à la CTS mais qui jouent un rôle important dans l'ISTAR. Les unités des armes de combat, d'appui au combat et de soutien logistique du combat, qui recueillent de l'information dans le cadre de leurs opérations, en font partie. Une partie de cette information, par exemple l'équipement pris à l'ennemi (EPE) et les documents pris à l'ennemi (DPE), est un produit direct de l'exécution de leurs missions. De l'information est aussi recueillie en conséquence de la tâche de recherche assignée dans l'ordre d'opération de la formation. De l'information peut aussi être recueillie accessoirement à leurs opérations; c'est notamment le cas de l'information sur les itinéraires ou sur les mouvements de la population civile, qui peut être recueillie durant les opérations de maintien en puissance.

SECTION 3
LA CELLULE TOUTES SOURCES

5. Comme nous l'indiquons plus haut, la CTS a pour rôle d'assurer l'analyse et la coordination de la recherche dans le système d'ISTAR. Elle fournit la CS rouge et brune au CC ISTAR pour appuyer la coordination du choix des objectifs et relève directement du G2 au CC ISTAR. La CTS n'a pas le pouvoir de déplacer concrètement des capteurs, car seul le CC ISTAR, sur l'avis du G2 ou du G3, a le pouvoir de les déplacer ou de leur assigner une nouvelle tâche.

	PREMIER QUART	DEUXIÈME QUART	BASCULE	REMARQUES
CC ISTAR				Effectif : 2-1-2
			G2	
	G2 Ops	Adj G2 Ops		
Traceur / gestionnaire des pistes	Traceur / cond Cpl	Traceur / cond Cpl		
CTS				Effectif : 2-3-8
OS CTS	Capt 82A	Lt 111		
Analyste de la fusion	Sgt 111	Adjum 111		
Compilateur de la fusion / coord données	Cpl / cplc 111	Cpl / cplc 111		
Traceur / gestionnaire des pistes	Cpl / sdt 111	Cpl / sdt 111		
CCIRM[5] — Gestionnaire de la recherche	Cplc / sgt 111 ou 291 avec formation en rens cbt	Cpl / cplc 111 ou 291 avec formation en rens cbt		Exploration en profondeur des données, gestion de PRR, gestionnaire des RFI adressées aux paliers supérieurs (utilise les systèmes PSSS / SPARTAN (STONEGHOST) dans le cas des opérations de coalition)
Coordonnateur de la recherche			Adj 111	
Soutien TI	Cplc / cpl TEC SI / Adm sys	Cplc / cpl TEC SI / Adm sys		
Plans				
	G2 Plans	Adj plans		Effectif : 1-1-2
CCIRM — Gestionnaire de la recherche	Cpl / cplc 111 ou 291 avec formation en rens cbt	Cplc / sgt 111 ou 291 avec formation en rens cbt		
				Effectif : 5-5-12

Tableau 3-2 : Organisation suggérée du CC ISTAR / de la CTS

6. La CTS coordonne l'effort de recherche continu dans toute la formation pour le compte du G2. Pour ce faire, elle regroupe les plans d'ISTAR des différentes unités et les intègre au plan de la formation. La CTS demande aussi de l'information aux sources

---

[5] Gestion de la recherche, de la coordination et des besoins en renseignements.

nationales, aux sources supérieures et aux sources des flancs et exploite l'information qu'elle reçoit d'elles. La CTS rend compte au G2 de l'exécution des tâches suivantes :

a. fusion des données des capteurs en un produit toutes sources d'actualité;

b. mise à jour continue de la CS rouge et brune au CC ISTAR et dans l'ICSO;

c. alerte renseignement — une attention constante aux besoins qui ne faisaient à l'origine pas partie des BPR du commandant est nécessaire;

d. gestion de la recherche, de la coordination et des besoins en renseignements (CCIRM) applicables aux combats en cours;

e. gestion constante des capteurs pour le compte du CC ISTAR;

f. liaison continue avec toutes les sources en vue de maximiser la synergie et le chevauchement de la couverture;

g. mise à jour constante de l'état et de la disponibilité des capteurs.

SECTION 4
GESTION DES CAPTEURS

7. La CTS peut assigner de nouvelles tâches ou préciser les tâches existantes, mais elle ne peut pas déplacer des ressources. Le CC ISTAR doit être informé de toutes les modifications apportées aux tâches et de toute assignation de nouvelles tâches provenant de la CTS dès qu'elles se produisent, et doit conserver le pouvoir de les contremander ou de les annuler.

8. **Modifications apportées aux tâches assignées aux capteurs.** Si la CTS détermine que la tâche assignée à un capteur doit être modifiée d'une façon qui dépasse ce qui est permis plus haut, le commandant du peloton de la CTS doit communiquer avec le CC ISTAR. Il faut préalablement répondre aux questions suivantes :

a. Existe-t-il un autre moyen qui permette d'obtenir les données requises?

b. Est-ce qu'on a communiqué au préalable avec le représentant du capteur pour déterminer si la modification est au moins possible?

c. Est-ce que le rythme du déroulement du combat permet au capteur dont la tâche a été modifiée de se déplacer?

d. Est-ce que le fait de ne pas modifier la tâche aura des conséquences qui en font une question de vie ou de mort?

Exemple 1a. L'élément de GE est chargé d'ajouter une signature radar particulière à ses tâches de recherche à la suite d'un compte rendu HUMINT concernant des systèmes de missile sol-air ou afin de confirmer la présence d'une image parasite de matériel de DAA.	PERMIS
Exemple 1b. Une patrouille de reconnaissance est chargée de dévier de son itinéraire afin de vérifier la même image.	**NON** PERMIS
Exemple 2a. La trajectoire de vol d'un UAV est modifiée afin d'évaluer l'origine précise d'une émission radar détectée par ELINT.	**NON** PERMIS
Exemple 2b. On demande à l'opérateur de la section de guidage et de contrôle de l'UAV de modifier l'angle d'observation de la caméra sans modifier la trajectoire du UAV afin d'évaluer l'origine précise d'une émission radar détectée par ELINT.	PERMIS

Tableau 3-3 : Exemple de situations dans lesquelles la CTS assigne de nouvelles tâches

9. Il faut évaluer la mesure dans laquelle les modifications sont nécessaires afin de déterminer la mesure dans laquelle la planification et les évaluations ultérieures peuvent être améliorées.

SECTION 5
DISPOSITION DU CENTRE DE COORDINATION DE L'ISTAR DANS UN QUARTIER GÉNÉRAL DE BRIGADE

10. Sous sa forme actuelle, le CC ISTAR fait partie intégrante du QG de la brigade et est installé à côté de la table des opérations. Sa position permet de fusionner les opérations et le renseignement afin de maximiser les effets du choix des objectifs tout en réduisant au minimum le risque de fratricide. L'illustration suivante montre la disposition du QG de la brigade et la chaîne d'assignation des tâches.

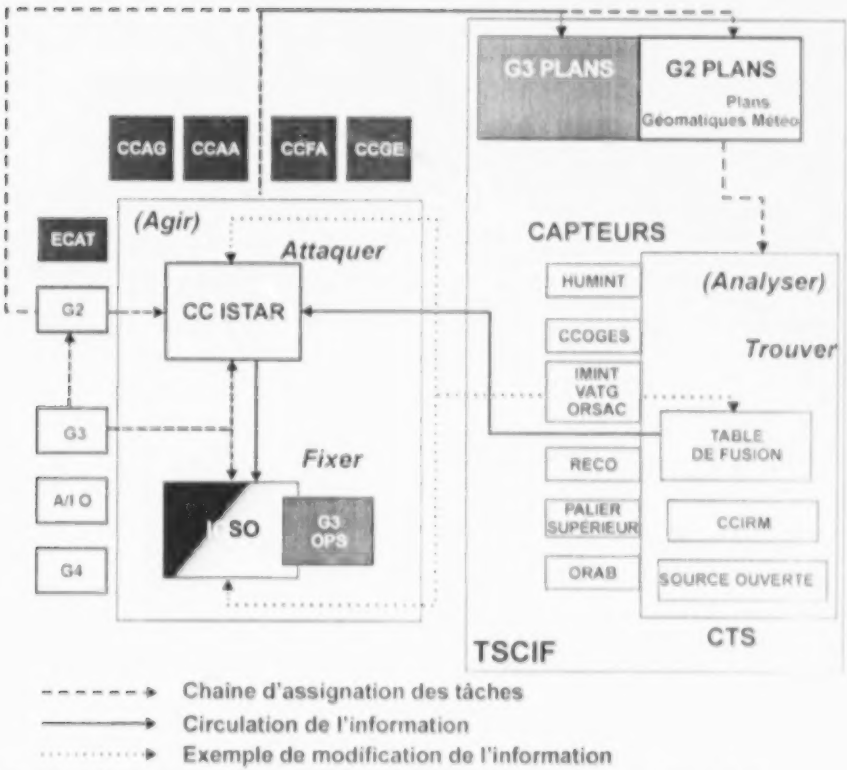

Figure 3-2 : Chaîne d'assignation des tâches du CC ISTAR

NOTA

Bien que la CTS puisse être physiquement distincte du CC ISTAR (exigence résultant de l'espace occupé par la CTS et des niveaux de protection du matériel exploité), aux fins de l'aide au commandement et de la détection, elle est voisine du CC ISTAR et lui est subordonnée.

SECTION 6
COMPTES RENDUS DE LA CELLULE TOUTES SOURCES

11. Les comptes rendus des capteurs vont normalement directement du capteur (via sa chaîne de commandement) à la table de fusion de la CTS. La CTS a deux fonctions importantes qu'il faut sans cesse équilibrer :

a. assurer une circulation opportune de quantités importantes d'information et de renseignement *exacts*;

b. prévenir une surcharge d'information au CC ISTAR et dans l'ICSO.

12. La table de fusion de la CTS met continuellement à jour les données et le renseignement sur la CS fournis au CC ISTAR et intégrés à l'ICSO. Ces données se présentent principalement sous la forme de mises à jour graphiques des cartes, qui sont améliorées au fur et à mesure que l'information se précise ou qu'on établit un renseignement additionnel. Avant que les comptes rendus soient transmis au CC ISTAR et intégrés à l'ICSO, il faut répondre de façon satisfaisante aux questions suivantes :

a. L'information est-elle pertinente?

b. Est-ce que la fiabilité de l'information est acceptable?

c. Est-ce que la granularité de l'information est suffisante pour accroître l'ICSO?

d. Est-ce que l'information est opportune?

13. Les données qui ne respectent pas les critères qui précèdent devraient être conservées jusqu'à ce qu'elles soient amplifiées, expliquées ou confirmées.

SECTION 7
CONTOURNEMENT DES VOIES NORMALES D'EXPLOITATION

14. L'information qui peut avoir un effet immédiat sur la situation tactique ou qui peut obliger le commandant à prendre immédiatement des décisions doit être transmise plus rapidement. La transmission immédiate de l'information qui satisfait l'un ou l'autre des critères qui suivent doit être envisagée :

a. les comptes rendus positifs concernant des armes de destruction massive (ADM);

b. les données qui appuient directement le processus de choix des objectifs;

c. les comptes rendus qui indiquent un *accroissement* de la menace immédiate à laquelle les troupes déployées sont exposées susceptible d'entraîner des pertes si aucune mesure n'est prise;

d. les comptes rendus qui modifient de façon importante le risque de dommages collatéraux causés à des objectifs actifs (par exemple compte rendu signalant la présence d'enfants dans des bâtiments auparavant présumés inoccupés);

e. les comptes rendus qui modifient de façon importante le potentiel, l'intention ou le mode d'action (MA) de l'ennemi évalués antérieurement.

15. **Liste des points à surveiller**. La CTS doit tenir une liste des points à surveiller précisant les points qui exigent un avertissement immédiat et l'afficher dans ses installations. Des indices et indicateurs d'alerte (I & W) devraient être intégrés au plan de recherche du renseignement (PRR). La liste des points à surveiller doit être transmise aux organisations équivalentes des formations supérieures et des formations de flanc, et coordonnée. Comme l'un des principes de l'avertissement est que ce dernier a le plus d'importance lorsqu'il porte sur des actions qui étaient auparavant inattendues, il ne faut jamais considérer que cette liste inclut tout.

16. Lorsque la CTS ou encore un capteur obtient de l'information ou établit un renseignement justifiant une transmission immédiate, l'information ou le renseignement doit être aussitôt transmis au CC ISTAR. Cette exigence n'élimine pas l'obligation que la CTS et les différentes sources ont de continuer à transformer ces données en une mise à jour normale et en un produit final complètement analysé.

SECTION 8
CHOIX DES OBJECTIFS

17. Le cycle de choix des objectifs (décider, détecter, exécuter, évaluer) doit être étroitement intégré à la circulation de l'information de l'ISTAR pour garantir une exploitation efficace et opportune de l'information. Le cycle est un processus continu qui exige de la souplesse et une réaction opportune pour être efficace. Les états-majors ci-après sont directement associés au cycle du choix des objectifs :

a. **CCFA** — Il coordonne normalement l'activité de choix des objectifs (exécution).

b. **CCAG** — Il aide à coordonner le choix des objectifs et les activités d'EDC. La destruction d'objectifs d'infrastructure peut limiter à court terme les choix militaires d'un ennemi, mais elle peut à long terme imposer des limites importantes à nos propres forces. L'avis du génie peut appuyer considérablement le choix des objectifs basé sur les effets en menant à l'interdiction plutôt qu'à la

destruction des objectifs. Le génie peut repérer d'autres objectifs qui donnent des effets similaires sans les limites et le coût qui en découlent. La pose de mines dispersables ou le recours à la destruction réservée d'un pont, afin de diminuer la mobilité de l'ennemi, sont des exemples de conseils relatifs au choix des objectifs.

c. **CCAA** — Il coordonne les ressources aériennes et assure l'évaluation des dommages de combat (EDC) à l'aide de ressources aériennes (exécution et évaluation).

d. **CTS** — Elle fournit un renseignement d'actualité sur l'objectif. Des ressources de recherche, en particulier des UAV et des ressources d'imagerie, peuvent être chargées de procéder à une EDC. L'information spontanée qui a de la valeur du point de vue de l'EDC doit aussi être intégrée au cycle de choix des objectifs (détection et évaluation).

e. **G3** — Il coordonne l'emploi global de la force (décision et exécution).

f. **G2** — Il veille à ce que les données sur la position de l'objectif soient transmises aux autorités compétentes. Il aide le G3 à déterminer la valeur et les points vulnérables des objectifs (décision, détection et évaluation).

g. **G2 Plans** — Il dresse les listes des objectifs de grande importance (LOGI) et des objectifs rentables (LOR) (décision).

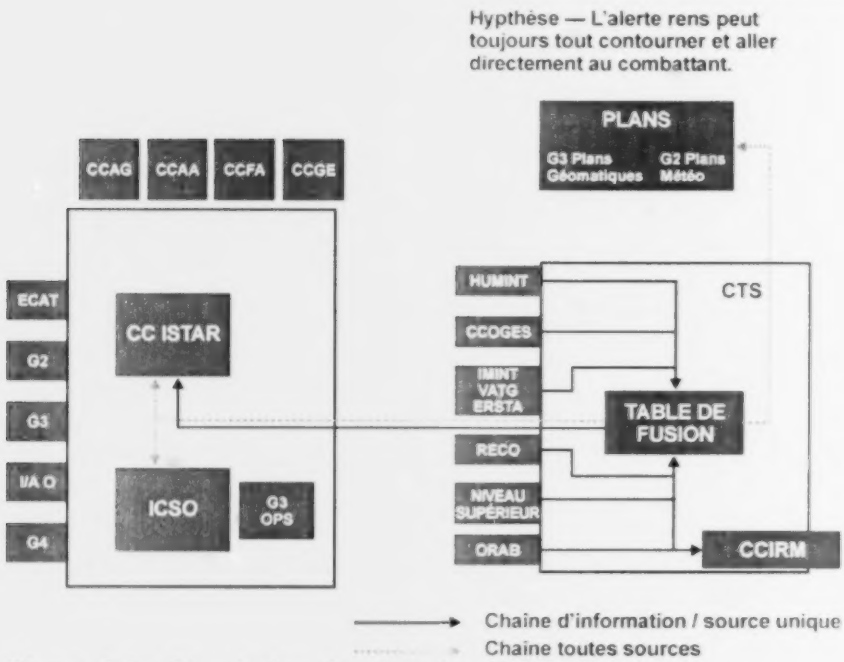

Figure 3-3 : Circulation des données d'ISTAR

CHAPITRE 4
CARACTÉRISTIQUES ET UTILISATION DES RESSOURCES DE RECHERCHE D'ISTAR

SECTION 1
INTRODUCTION

1. Le terme ISTAR désigne à la fois le processus opérationnel et le personnel, les ressources et l'architecture qui jouent un rôle dans le processus. Durant le processus de planification opérationnelle (PPO) qui s'applique à tout déploiement, on devrait envisager la gamme complète des ressources. Même si, dans la plupart des opérations, diverses situations peuvent empêcher le commandant d'utiliser toutes les ressources possibles, un effort s'impose pour exploiter à fond toute la gamme des capacités afin de garantir le déploiement d'un « mélange » qui produise un effet de synergie. Il faut aussi porter attention aux ressources non spécialisées qui font partie intégrante de l'organisation déployée. Soulignons encore une fois que l'ISTAR ne remplace pas le contrôle tactique exercé par le commandant à qui les ressources appartiennent. Les ressources dont il faut tenir compte et dont il est question ci-après sont les suivantes :

a. les ressources de l'artillerie (artil);

b. l'escadron de reconnaissance;

c. le régiment blindé;

d. l'infanterie, qui inclut :

e. les détachements de tireurs d'élite;

f. le peloton de reconnaissance;

g. les compagnies de fusiliers;

h. les ressources du génie;

i. le soutien logistique du combat (SLC);

j. les ressources de guerre électronique (GE);

k. les véhicules aériens téléguidés (UAV);

l. les systèmes optoélectronique de reconnaissance, de surveillance et d'acquisition d'objectifs (ORSAC);

m. les ressources aériennes;

n. les ressources de défense antiaérienne (DAA);

o. le renseignement humain (HUMINT);

p. le renseignement par imagerie (IMINT) ou l'équipe de soutien en imagerie de défense (ESID);

q. le renseignement technique (TECHINT);

r. le renseignement médical (MEDINT).

SECTION 2
RESSOURCES DE L'ARTILLERIE

2. **Généralités**. L'artillerie a pour rôle d'aider à défaire l'ennemi par le tir indirect dans le cadre de la bataille toutes armes. Grâce à sa souplesse intrinsèque, l'artillerie de campagne peut, si c'est nécessaire, tirer simultanément sur les forces qui mènent des opérations dans la profondeur, des opérations au contact et des opérations dans la zone arrière. Ses activités et d'autres activités du champ de bataille doivent être synchronisées dans le temps et dans l'espace ainsi que du point de vue du but visé, afin de donner la concentration optimale de la force. L'ordre de priorité des objectifs doit être établi et l'artillerie doit être utilisée de façon énergique de concert avec d'autres ressources de puissance de feu et avec les ressources de renseignement, de surveillance, d'acquisition d'objectifs et de reconnaissance (ISTAR).

3. Deux éléments du potentiel d'ISTAR de l'artillerie jouent un rôle direct dans les activités de la cellule toutes sources (CTS) et du centre de coordination ISTAR (CC ISTAR) :

a. l'artillerie de repérage;

b. le centre de coordination des feux d'appui (CCFA).

4. L'artillerie de repérage a pour responsabilités :

a. l'acquisition des objectifs;

b. la conduite du tir;

c. la surveillance de combat;

d. le renseignement d'artillerie;

e. l'arpentage;

f. les données météorologiques[6].

5. Le CCFA fonctionne de sorte que chaque ressource de tir indirect est utilisée de la manière la plus avantageuse, la plus utile et la plus efficace possible, et de sorte que toute les demandes conflictuelles sont satisfaites. Il faut coordonner avec soin toutes les ressources d'appui-feu conformément aux lignes directrices suivantes.

a. Les demandes d'appui-feu doivent être transmises à l'organisme qui peut exécuter le tir le plus efficace au moment voulu.

b. Les demandes d'appui-feu et les demandes de tir doivent être présentées directement à l'organisme qui va exécuter le tir.

c. Les effets des feux d'appui exécutés doivent correspondre aux désirs du commandant de l'arme appuyée. S'il n'est pas possible de satisfaire la demande du commandant, des solutions de rechange viables doivent être élaborées et présentées.

d. Il faut prendre les précautions nécessaires pour prévenir les situations de fratricide[7].

6. **Avantages de l'artillerie** :

a. Le personnel de l'artillerie devrait normalement pouvoir donner d'excellents conseils lorsqu'il est question des problèmes de renseignement relatifs aux systèmes de tir indirect ennemis.

b. Des détachements d'officier observateur avancé (OOA), constitués d'observateurs entraînés déployés loin à l'avant et dotés d'un bon d'équipement d'observation et de bons moyens de communications, sont placés idéalement afin de

---

[6] B-GL-371-003/FP-002, *Procédures opérationnelles de l'artillerie de campagne*.

[7] B-GL-371-003/FP-002, *Procédures opérationnelles de l'artillerie de campagne*, chapitre 4.

faire rapport sur l'artillerie ennemie près de la limite avant de la zone de bataille (LAZB).

c. Les détachements d'OOA peuvent, souvent, être la source de données d'évaluation des dommages de combat (EDC) tout de suite après les missions de tir indirect et d'AAR.

7. Rôles de l'artillerie dans la CTS. L'ORAB se trouve à la CTS avec un autre officier qui fait fonction d'officier de service, des techniciens et des spécialistes des communications[8]. Un officier, un technicien principal et un technicien en second / spécialiste des communications sont toujours de service. Cette section provient de la troupe de repérage du régiment d'artillerie de campagne. L'ORAB :

a. fournit les listes de batteries hostiles (BH);

b. fournit les calques de densité des armes;

c. fournit les résumés renseignement de l'artillerie (INTSUM artil);

d. fournit les comptes rendus renseignement supplémentaires de l'artillerie (SUPINTREP artil);

e. fournit des SITREP et des INTREP, selon les besoins;

f. donne des conseils et assure la liaison avec le processus de planification de la recherche;

g. fournit des données d'EDC en communiquant avec les détachements d'OOA.

8. Ressources de l'artillerie au sein du CC ISTAR. Le CCFA se trouve au QG de la brigade (bde), où il fait partie du CC ISTAR.

9. Responsabilités de la CTS envers l'ORAB. La CTS doit veiller à ce que l'ORAB dispose de ce qui suit et à ce que les documents soient continuellement mis à jour :

a. l'espace de travail nécessaire;

---

[8] B-GL-371-003/FP-002, *Procédures opérationnelles de l'artillerie de campagne*, chapitre 15, paragraphe 17.

b. les positions, les capacités et l'ORBAT de toutes ressources connues de l'artillerie ennemie;

c. les besoins prioritaires en renseignement (BPR) du commandant;

d. le plan des opérations d'information (OI);

e. le plan d'ISTAR.

SECTION 3
ESCADRON DE RECONNAISSANCE

10. **Généralités**. La reconnaissance est une mission entreprise en vue d'obtenir, par observation visuelle ou par d'autres modes de détection, des renseignements bruts sur les activités et les capacités d'un ennemi actuel ou potentiel; ou d'acquérir des données concernant les caractéristiques météorologiques, hydrographiques ou géographiques d'une zone particulière. Selon la doctrine, les ressources de reconnaissance du niveau de la brigade sont légèrement armées pour se protéger, elles utilisent des véhicules rapides et agiles, elles sont équipées de moyens de communication radio considérables et sont organisées de manière à utiliser un grand nombre de sous-unités qui exécutent des activités secrètes de reconnaissance. Même si, en garnison, l'escadron de reconnaissance (esc reco) fait partie intégrante du régiment blindé, il agit normalement de façon autonome au cours des opérations, sous le contrôle direct du commandant de la brigade. L'escadron doit être une source d'information pour ce dernier et la plupart des tâches supposent des activités de reconnaissance ou de surveillance. S'il ne profite pas d'une augmentation importante de sa puissance de feu, l'escadron est à peu près incapable de retarder un ennemi déterminé. Il peut observer, faire rapport, maintenir le contact et donner l'alerte, mais guère plus.

11. **Sortes de reconnaissances**. Dans les forces terrestres, la reconnaissance se classe comme suit :

a. La **reconnaissance de combat** concerne la recherche d'information par des éléments des armes de combat au sein de groupements tactiques au cours du combat au contact.

b. La **reconnaissance rapprochée** porte sur des tâches précises et est exécutée dans la zone d'influence sous la direction du quartier général d'un groupement tactique ou d'un groupe-brigade.

Elle est du ressort de l'escadron de reconnaissance de la brigade et des pelotons de reconnaissance de l'infanterie.

c. La **reconnaissance à moyenne portée** est exécutée par des unités de reconnaissance sous le contrôle direct du quartier général d'une formation supérieure. Les opérations peuvent se dérouler jusqu'à la limite de la zone d'intérêt de la formation et ont pour but de déterminer la position, la composition et la disposition des réserves ennemies, des vecteurs à capacité nucléaire et des troupes d'appui qui peuvent avoir une incidence sur les combats en cours.

d. La **reconnaissance à longue portée** concerne la recherche d'information au-delà des limites de la reconnaissance à moyenne portée. Elle est normalement le fait d'unités spéciales.

12. Avantages de l'escadron de reconnaissance :

a. **Mobilité**. L'escadron de reconnaissance peut suivre les routes ou se déplacer hors route sur tout terrain où la brigade peut circuler. Le personnel de l'unité peut patrouiller à pied; toutefois, ce genre d'opération sépare l'équipage de son véhicule et nuit à la mobilité subséquente.

b. **Souplesse**. La mobilité de l'escadron de reconnaissance et ses moyens de communication considérables sont les clés de la souplesse opérationnelle. La mobilité permet une modification des tâches, des déploiements rapides et une exécution rapide de tâches diverses.

c. **Économie des moyens logistiques**. Grâce à son échelon administratif intégral et à l'autonomie de ses véhicules, l'escadron de reconnaissance peut exécuter des opérations de longue durée avec un minimum de soutien logistique.

13. Désavantages de l'escadron de reconnaissance :

a. **Manque de puissance de feu**. Ce désavantage empêche l'escadron, s'il ne reçoit pas une puissance de feu

supplémentaire, de combattre pour obtenir l'information ou d'exécuter des missions de protection ou des manœuvres retardatrices.

b. **Vulnérabilité en combat rapproché**. À cause du bruit des véhicules et des effectifs limités dont il dispose pour exécuter des patrouille à pied, l'escadron est très vulnérable dans les zones bâties ou les bois ou à leur périphérie. Des fantassins en appui sont nécessaires pour assurer la protection.

c. **Endurance**. L'escadron n'a pas d'équipages de rechange. Les opérations prolongées, les situations de stress constant et les pertes deviennent vite des facteurs de limitation.

d. **Réserve**. L'escadron a rarement la possibilité de conserver une forte réserve[9].

e. **Délai de déploiement**. Au moment du déploiement ou du redéploiement des capteurs du Coyote, il faut compter entre 20 et 40 minutes. Ce délai doit être pris en considération lorsqu'on exécute le plan d'ISTAR.

14. L'escadron de reconnaissance fait rapport au moyen des réseaux de communications existants, que la CTS écoute.

15. L'escadron de reconnaissance au sein du CC ISTAR. Lorsque la brigade se déploie, l'escadron n'a normalement pas de représentant permanent au sein du CC ISTAR ou de la CTS. L'officier de liaison (OL) de l'escadron de reconnaissance, qui représente le commandant (cmdt) de l'escadron, est le conseiller du commandant de la brigade en matière de reconnaissance. L'OL ou le commandant de l'escadron de reconnaissance assiste aux réunions de coordination de l'ISTAR. La présence de l'escadron de

---

[9] B-GL-394-002/FP-001, *L'Armée blindée, volume 2, L'escadron de reconnaissance au combat*.

reconnaissance au sein de la CTS est virtuelle; le personnel de la CTS doit être à l'écoute du réseau de la reconnaissance.

16. Responsabilités de la CTS envers l'escadron de reconnaissance. Il est vital de rester en liaison étroite avec le PC de l'escadron de reconnaissance. L'escadron doit en tout temps avoir accès à ce qui suit :

a. les BPR du commandant;

b. le plan d'ISTAR;

c. la CS de la force rouge;

d. la CS brune;

e. la CS de la force bleue, compte tenu de la sécurité des opérations (OPSEC);

f. un debriefing, lorsque c'est nécessaire.

SECTION 4
RÉGIMENT BLINDÉ

17. La troupe de reconnaissance est le seul élément de reconnaissance spécialisé du régiment. La troupe peut être affectée à des tâches de reconnaissance, de surveillance ou de sécurité ou à d'autres tâches et relève alors directement du PCR, mais elle peut aussi être placée en sous-ordre ou en appui d'un des escadrons, soit en totalité, soit sous forme de patrouilles.

18. Tâches caractéristiques de la troupe :

a. reconnaissance des itinéraires de contre-attaque et d'arrêt;

b. surveillance de l'avant, d'un flanc ou de la zone arrière;

c. obtention d'information sur le terrain (aptitude à la circulation) pour les chars;

d. maintien du contact avec l'ennemi;

e. relevé de la contamination chimique ou radiologique;

f. contrôle de la circulation;

g. protection du PCR;

h. liaison;

i. tâches de communication.

19. La troupe profite elle aussi des avantages de toutes les ressources blindées que sont la puissance de feu, la protection, la mobilité, la souplesse et la capacité de tenir le terrain. Dans le contexte de l'ISTAR, cette ressource peut se déplacer, combattre et faire rapport, ce qui en fait une plate-forme de reconnaissance durable et souple.

SECTION 5
L'INFANTERIE

20. **Généralités**. L'infanterie établit le contact avec l'ennemi et le détruit. Aux fins de l'ISTAR, l'expérience montre que, étant donné leur dispersion sur le champ de bataille, les ressources de l'infanterie sont des sources d'information idéales.

21. **Ressources de l'infanterie**. Que l'opération se déroule au niveau du groupement tactique ou à celui de la brigade, les ressources suivantes sont normalement disponibles :

a. Les compagnies d'infanterie, qui sont dans une mesure limitée capables d'agir de façon indépendante, peuvent exécuter diverses sortes de patrouilles variant en importance de la compagnie au détachement.

b. Le peloton de reconnaissance (pon reco), qui est constitué de patrouilles et de détachements de tireurs d'élite, est doté d'un équipement d'observation de grande fidélité et a reçu une formation spécialisée, ce qui permet à ses détachements d'exécuter des patrouilles éloignées semblable à celles que les forces d'opérations spéciales des pays alliés exécutent.

22. **Emploi de l'infanterie**. Les éléments d'infanterie peuvent être la source d'une information précieuse grâce :

a. à desOps;

b. à des patrouilles;

c. à des comptes rendus de contact;

d. à des SITREP.

23. Les soldats de l'infanterie, en particulier les membres des pelotons de reconnaissance, sont entraînés à observer. Souvent, une bonne connaissance tactique et l'expérience font d'eux les meilleurs juges de l'importance et des répercussions de l'activité d'un objectif au niveau tactique. Cette ressource possède la capacité, qu'il faut dans toutes les circonstances possibles exploiter, de fonctionner de jour comme de nuit, 24 heures sur 24 et sept jours sur sept.

24. Rôles de l'infanterie au sein de la CTS. La présence de l'infanterie au sein de la CTS est virtuelle. Le personnel de la CTS doit être à l'écoute du réseau de commandement. Les comptes rendus de contact et les SITREP sont une partie cruciale de la CS de la force rouge.

25. La liaison avec les unités et les ressources de l'infanterie se fait par l'entremise du G3 Ops.

26. Les patrouilles (ptl) font normalement l'objet d'un debriefing réalisé par l'officier du renseignement du groupement tactique (O Rens du GT), sauf pour ce qui est des points suivants :

a. Lorsqu'une tâche est assignée à une patrouille au niveau du CC ISTAR, le briefing et le debriefing peuvent devoir avoir lieu à la CTS. Les questions particulières auxquelles la patrouille doit répondre doivent être coordonnées auprès de l'état-major des opérations et communiquées le plus tôt possible à la patrouille. Pour être efficace, cette partie de l'activité doit avoir lieu tôt au cours de la planification. Les soldats doivent savoir à l'avance que leurs observations vont avoir de la valeur et qu'ils vont devoir les communiquer. Un debriefing de patrouille qui n'est pas planifié donne des occasions ratées, des informations manquées et des soldats mécontents.

b. Les debriefings de la patrouille doivent être prêts au retour de la patrouille. C'est normalement l'officier ou l'adjudant de service de la CTS qui procède au debriefing. Il est absolument essentiel de se rappeler les points suivants :

(1) Les spécialistes pertinents (représentant du génie, ORAB, etc.) doivent être disponibles et ils doivent attendre la patrouille à son retour.

(2) Les questions doivent être préparées par écrit à l'avance.

(3) Il ne faut pas oublier la sécurité des opérations (OPSEC). La plupart des membres de la patrouille N'AURONT PAS l'autorisation de sécurité nécessaire.

c. Chaque patrouille doit profiter du meilleur soutien possible du point de vue du renseignement. Un mauvais soutien à cet égard mène directement à des pertes et à des échecs. Une bonne préparation de la patrouille du point de vue du renseignement est une des mesures les plus profitables que le CC ISTAR peut prendre.

27. Il est important de se rappeler que même si l'infanterie est une source précieuse, elle est aussi la principale ressource du commandant et que le CC ISTAR a donc pour rôle de l'appuyer — pas l'inverse.

SECTION 6
RESSOURCES DU GÉNIE

28. **Généralités**. Le renseignement du génie est le produit qui résulte de l'exploitation de l'information relative aux opérations et aux ressources du génie ennemi, aux conditions environnementales, aux données géographiques militaires et au terrain, dont un commandant a besoin pour planifier le combat. Ce n'est qu'un élément de l'ensemble du renseignement. L'information du génie peut être recueillie et signalée par toutes les armes, par les systèmes de recherche d'ISTAR et par les moyens organiques de reconnaissance du génie. De nombreux éléments du renseignement du génie présentent un intérêt pour d'autres organismes et, de même, de nombreux éléments du renseignement ou de l'information de combat présentent un intérêt pour le génie. Le renseignement du génie fait partie intégrante du processus de l'analyse tactique graphique (ATG) et le commandant et l'état-major du génie s'en servent pour :

a. conseiller le commandant et l'état-major compétent sur les effets que le terrain et les conditions météorologiques peuvent avoir sur la mobilité des forces ennemies et amies;

b. conseiller le commandant et l'état-major compétent sur l'utilisation du génie ami;

c. fournir une liste des BR concernant les activités du génie ennemi et le terrain, qui va donner une idée de l'intention de l'ennemi, accroître la CS et aider à définir un MA ennemi plausible;

d. évaluer la mesure dans laquelle le génie ennemi peut nuire au plan tactique et concevoir des méthodes permettant de neutraliser cette menace;

e. identifier les ressources locales critiques qui pourraient être essentielles pour appuyer les opérations des forces ennemies et amies[10].

29. **Fonction du génie**. La planification de l'utilisation du génie fait partie intégrante du plan du commandant. Il est par conséquent essentiel que le commandant du génie fasse partie de la planification dès le début pour garantir que l'effort du génie et les autres plans sont synchronisés. De concert avec le G2 et à l'aide du processus complet ou partiel de l'ATG, le commandant du génie devrait informer le commandant sur le terrain et le conseiller sur la meilleure manière de s'en servir pour atteindre son objectif. Le commandant du génie devrait, lorsque c'est possible, être présent lorsque le commandant reçoit de nouvelles directives du quartier général supérieur. Sa présence permet à la planification de commencer aussitôt et permet au commandant du génie de connaître et de comprendre l'intention du commandant supérieur, y compris l'intention relative au génie, pour mieux conseiller le commandant et l'état-major lorsque le commandant analyse la mission.

30. **Ressources du génie**. L'organisation du génie compte plusieurs éléments en poste qui peuvent appuyer l'effort d'ISTAR. La brigade peut de façon particulière compter sur les éléments suivants :

a. **État-major du génie de la brigade**. Une partie du poste de commandement régimentaire du régiment du génie (RG) possédant des capacités dans les domaines des opérations, des renseignement et de la géomatique constitue l'état-major du génie du CCAG au quartier général de la

---

[10] B-GL-361-001-FP-002, *Les opérations du génie de la force terrestre*.

brigade. L'état-major du génie fait partie intégrante de l'état-major de la brigade; il est chargé de planifier les opérations au niveau de la formation, de suivre les opérations en cours et de coordonner tout ce qui concerne le génie auprès de l'état-major de la brigade et auprès des formations supérieures et des formations de flanc.

b. **État-major du génie du GT**. De même, mais dans une moindre mesure (l'état-major ne comptant pas de spécialistes du renseignement et de la géomatique), l'escadron d'appui rapproché du génie fournit à l'élément de commandement du GT ou du groupe-bataillon appuyé une cellule du génie.

c. **Reconnaissance du génie**. On trouve à tous les niveaux (régiment, escadron et troupe) des éléments spécialisés de reconnaissance du génie. L'élément de reconnaissance du génie peut agir de façon autonome ou de concert avec d'autres ressources de reconnaissance de la brigade. Des ressources de la troupe de reconnaissance du PC régimentaire pourraient être affectées à des tâches du régiment ou attachées à l'escadron de reconnaissance de la brigade. Le génie offre la capacité unique de la plongée sous-marine en eaux intérieures.

31. **Avantages du génie**. Le centre de coordination de l'appui du génie (CCAG) peut conseiller le CC ISTAR sur les aspects relatifs au terrain susceptibles d'avoir une incidence sur la planification du choix des objectifs. Ainsi, la reconnaissance détaillée des ponts ou des sites de franchissement est une tâche du génie. Le CC ISTAR fournit de l'information au CCAG et lui en demande.

32. **Synchronisation du génie avec le CC ISTAR**. Le CC ISTAR reçoit l'aide de l'état-major du génie du CCAG et de l'équipe de soutien géomatique (ESG). L'ESG travaille en étroite collaboration avec le G2 à élaborer des produits d'analyse et de visualisation du terrain. Les mêmes produits servent à évaluer la disposition optimale des capteurs et des autres ressources d'ISTAR, en donnant par exemple de l'information sur les lignes de visée. Le CCAG, que dirige l'officier des opérations (O Ops) de l'unité, est la

source de l'information et des demandes que les opérations d'ISTAR nécessitent.

33. **Synchronisation du génie avec la CTS**. Le CCAG compte un petit état-major du renseignement que dirige l'officier du renseignement (O Rens) de l'unité. L'O Rens est la source de la contribution nécessaire du génie à la section du G2 Plans et aux opérations de la CTS, laquelle permet la fusion de même que l'évaluation des BPR et des BR concernant le génie.

SECTION 7
SOUTIEN LOGISTIQUE DU COMBAT

34. Le soutien logistique du combat inclut le soutien qui est par exemple assuré par la troupe de maintenance des véhicules, la troupe de transport et la troupe logistique. Le SLC a pour mission première de maintenir l'efficacité au combat des unités des armes de combat. Les unités de SLC sont l'artère vitale d'un groupe-brigade qui, dans la ZO, dépend d'IPR. Les éléments de SLC se déplacent par conséquent beaucoup dans toute la ZO, principalement le long des IPR, et sont susceptibles d'être placés de manière à faire d'eux une source d'information sur les activités ennemies en cours le long des IPR en question ou à proximité.

35. Les ressources de soutien logistique du combat qui peuvent être la source d'une information ISTAR utile sont les suivantes :

a. **Police militaire**. La police militaire, qui est responsable de la sécurité et du contrôle de la circulation, est présente dans l'ensemble de la zone arrière.

b. **Service de santé**. Du personnel médical est présent dans l'ensemble de la ZO; il est souvent en contact avec la population locale et avec les prisonniers de guerre blessés. Bien que le recours au personnel médical dans la recherche active d'information reliée au renseignement ait des conséquences juridiques, les membres du service de santé peuvent être de bons observateurs d'activités susceptibles d'avoir des conséquences pour la sécurité de la force et ils peuvent être la source de données sur les menaces et les risques à caractère médical (voir la section sur le MEDINT).

c. **Approvisionnement et transport**. De par la nature même de ses fonctions, le personnel de l'approvisionnement et du transport finit par connaître toute la ZO. Il devrait par conséquent recevoir une liste des indices de l'activité ennemie à surveiller.

d. **Maintenance**. Le personnel de maintenance, qui est présent dans toute la ZO, a une formation technique particulière qui peut être utile lorsqu'on a affaire à l'équipement pris à l'ennemi (voir la section sur le TECHINT).

36. Les ressources de soutien logistique du combat ne sont pas représentées concrètement au sein de la CTS. Les comptes rendus normaux se font pas l'entremise des réseaux d'administration et de commandement établis. La matrice d'ISTAR assigne aux ressources de SLC des tâches de recherche précises qu'elles peuvent effectuer dans le cadre de leurs fonctions normales.

37. **Nota**. Le personnel médical et les aumôniers ne peuvent pas, pour des raisons d'ordre juridique et éthique, prendre part à la recherche active d'information.

SECTION 8
GUERRE ÉLECTRONIQUE

38. **Généralités**. L'expression guerre électronique (GE) désigne l'ensemble des mesures militaires comportant l'emploi de l'énergie électromagnétique pour déterminer, exploiter, réduire ou empêcher l'utilisation du spectre électromagnétique par l'ennemi, et des mesures qui en assurent l'emploi par les forces amies.

39. Les trois éléments de la GE sont :

a. les mesures de soutien de guerre électronique (MSGE);

b. les contre-mesures électroniques (CME);

c. les mesures de protection électronique (MPE).

40. **Mesures de soutien de guerre électronique**. Partie de la guerre électronique qui concerne les mesures de recherche, d'interception et d'identification des émissions électromagnétiques et de localisation de leur source en vue de l'identification immédiate de la menace. Les informations ainsi obtenues sont nécessaires à la

prise de décisions immédiates concernant les contre-mesures électroniques, les mesures de protection électronique et d'autres mesures d'ordre tactique[11]. Les MSGE sont aussi la source d'une information qui contribue à l'effort global du renseignement sur les transmissions (SIGINT).

41. Les systèmes associés aux mesures de soutien de guerre électronique recueillent des données et sont la source d'une information ou d'un renseignement qui peut :

a. être la source de l'information « de source unique » servant à produire la CS de la force rouge dans le système d'ISTAR;

b. être la source de l'information servant à choisir les objectifs des CME;

c. servir à faire adopter des mesures d'autoprotection;

d. servir à appuyer les MPE;

e. servir à constituer ou à modifier les bases de données de GE / de SIGINT;

f. servir à avertir le commandant des forces appuyées.

42. **Contre-mesures électroniques**. Partie de la guerre électronique qui concerne les mesures visant à empêcher ou réduire l'utilisation efficace par l'ennemi du spectre électromagnétique grâce à l'emploi de l'énergie électromagnétique. Les contre-mesures électroniques se divisent en trois catégories[12] :

a. **Brouillage électronique**. Rayonnement ou réflexion intentionnelle de l'énergie électromagnétique dans le but d'empêcher l'ennemi d'utiliser efficacement ses dispositifs, équipements et appareils électroniques[13].

---

[11] CM 64

[12] CM 64

[13] CM 64

b. **Déception électronique**. Action délibérée visant à émettre, réémettre, transformer, absorber ou renvoyer l'énergie électromagnétique de façon à tromper, distraire ou mystifier l'ennemi ou ses systèmes électroniques[14].

c. **Neutralisation électronique**. Emploi volontaire de l'énergie électromagnétique pour endommager de façon temporaire ou permanente les dispositifs ennemis qui dépendent exclusivement du spectre électromagnétique[15].

43. **Mesures de protection électronique**. Partie de la guerre électronique qui concerne les mesures prises pour assurer aux forces amies un emploi efficace du spectre électromagnétique malgré l'utilisation par l'ennemi de l'énergie électromagnétique. Les mesures de protection électronique se divisent en mesures de protection électronique actives et passives :

a. **MPE actives**. Mesures détectables, telles que la modification des paramètres d'émission selon les besoins, destinées à assurer aux forces amies un emploi efficace du spectre électromagnétique.

b. **MPE passives**. Mesures indétectables, telles que celles qui relèvent des procédures d'exploitation ou des caractéristiques techniques du matériel, destinées à assurer aux forces amies un emploi efficace du spectre électromagnétique[16].

44. **Ressources de GE**. Les ressources de guerre électronique (GE) varient selon la mission et le milieu opérationnel mais incluent au moins :

a. un ensemble de MSGE capable de faire profiter la force d'une protection localisée et permettant des comptes rendus limités de GE;

b. la connectivité avec les ressources nationales et alliées de GE / de SIGINT.

---

[14] CM 64

[15] CM 64

[16] CM 64

45. Comme le rôle de la GE dans les opérations du niveau de la brigade est modulable et adapté à la tâche, le déploiement varie énormément d'un cas à l'autre. Toutefois, comme indice d'une capacité éventuelle, un escadron de GE complet comprend :

a. un maximum de deux systèmes de base, chacun constitué de quatre véhicules à roues ou encore blindés, capables d'assurer une couverture de MSGE dans l'ensemble de la zone d'intérêt de la brigade;

b. un maximum de quatre véhicules lourds de CME capables d'exécuter des attaques électroniques (AE) contre la ZO de la brigade;

c. une capacité limitée d'exécuter des opérations à pied;

d. une capacité d'exécuter des AE de haute précision limitées à partir du système de base (à noter que l'exécution des AE oblige ces ressources à se déplacer, ce qui perturbe les efforts de soutien électronique amis);

e. une capacité d'exécuter des activités de renseignement électronique (ELINT).

46. Le personnel affecté aux mesures de soutien de guerre électronique accomplit différentes tâches permanentes, qui sont habituellement, par ordre de priorité, les suivantes :

a. donner des indications et avertissements (I & W) d'ordre tactique au commandant des forces appuyées;

b. donner des I & W d'ordre stratégique au commandant supérieur;

c. satisfaire les BPR du commandant des forces appuyées;

d. satisfaire les BPR du commandant supérieur.

47. Même si les tâches qui précèdent ne profitent pas nécessairement directement au commandant des forces appuyées, elles sont compensées par l'effet de levier qui provient du raccordement au système global des communications de GE / de

SIGINT et du soutien direct des linguistes et des analystes au niveau national.

48. **Rôles de la GE au sein de la CTS**. Le centre de coordination de la guerre électronique (CCGE) est le point de contact des ressources de GE (ce qui inclut les ressources de SIGINT). Le CCGE attaché à une CTS doit être présent en permanence à la table de fusion et doit :

a. présenter à la CTS des produits de GE et de SIGINT d'actualité incluant une analyse au premier niveau complète;

b. aider à intégrer les comptes rendus des systèmes de GE de base;

c. aider à intégrer les comptes rendus du SIGINT;

d. assister aux réunions de coordination de l'ISTAR (ordinairement l'O Ops GE);

e. guider et orienter le système de GE de base;

f. assurer la liaison avec les ressources de SIGINT supérieures;

g. communiquer avec le CCFA en vue d'exécuter des AE;

h. communiquer selon les besoins avec l'état-major de la CI / du G6 / du G2 concernant les activités de SECOM.

49. **Ressources de GE au sein du CC ISTAR**. Le CCGE doit assurer la connectivité avec les ressources de GE organiques et attachées de même qu'avec les autorités supérieures de SIGINT. Au sein du CC ISTAR proprement dit, les ressources de GE sont normalement représentées par l'Officier de service — Opérations de la GE (OS Op GE), qui est responsable de l'utilisation opérationnelle des ressources de GE.

50. **Personnel et espace occupé**. Le CCGE est constitué d'au moins un véhicule à roues léger, mais il peut être constitué d'un maximum de deux véhicules logistiques à roues moyens ou lourds (VLMR / VLLR). Un véhicule devrait être attaché au complexe de la CTS; le second, s'il est présent, peut être relié à distance au moyen de câbles à fibres optiques, mais il doit, pour des raisons de sécurité, rester à l'intérieur du secteur protégé.

51. Le G2 doit, par l'entremise de son personnel de la CTS, veiller à ce que le CCGE dispose de ce qui suit et à ce que les documents soient mis à jour :

a. les BPR du commandant;

b. le plan des OI;

c. le plan d'ISTAR;

d. les instructions d'exploitation des transmissions (IET) de la brigade / de la formation / du GT.

SECTION 9
VÉHICULES AÉRIENS TÉLÉGUIDÉS

52. **Généralités**. Les véhicules aériens téléguidés (UAV), qui volent à différentes altitudes, exécutent des missions de reconnaissance, de surveillance et d'acquisition d'objectifs. Les UAV peuvent être déployés dans des zones à risque élevé où la menace antiaérienne n'a pas été complètement mise hors de combat, en terrain montagneux et dans des zones contaminées et ce, sans risquer la vie du personnel navigant ou des soldats qui sont au sol. Les UAV peuvent rester longtemps en vol stationnaire, ce qui permet à la CTS de vérifier les méthodes de déception que l'ennemi emploie et d'améliorer le suivi du combat.

53. **Utilisation desUAV**. Les décisions relatives aux missions des véhicules aériens téléguidés doivent être prises tôt au cours de la phase de planification des opérations d'ISTAR. La prise des décisions donne au personnel de la troupe ou de la batterie de UAV le temps de planifier la mission et de proposer les mesures de contrôle de l'espace aérien qui conviennent. Idéalement, les UAV sont affectés aux tâches qui sont exécutées trop loin en profondeur pour les ressources dont on dispose, trop dangereuses pour les troupes de reconnaissance au sol ou exécutées dans des zones où, à cause du terrain ou des conditions météorologiques, il n'est pas possible d'entrer au sol.

54. Les véhicules aériens téléguidés offrent une vue aérienne du champ de bataille et peuvent employer divers ensembles de capteurs. Les UAV permettent par conséquent une couverture en profondeur tout en restant souples durant les opérations.

55. Les véhicules aériens téléguidés peuvent être abattus par la défense antiaérienne ennemie. Ils sont soumis aux limites que les conditions météorologiques imposent et, au niveau tactique,

l'utilisation d'un UAV peut dévoiler l'intention du commandant à l'ennemi.

56. **Rôles de la section de guidage et de contrôle des UAV au sein de la CTS**. Lorsqu'une équipe de soutien en imagerie de défense (ESID) est fournie, communiquer avec le spécialiste de l'IMINT pour garantir une analyse produisant un effet de synergie et une affectation et une exploitation efficaces des objectifs de l'imagerie.

57. **Responsabilités de la CTS envers la troupe de UAV**. Un espace est prévu au sein de la CTS pour le véhicule de commandement de la troupe de UAV ou le fourgon d'analyse. La CTS fournit de plus :

a. les BPR du commandant;

b. le plan des OI;

c. le plan d'ISTAR;

d. les positions connues de la défense antiaérienne ennemie;

e. les données météorologiques, selon les besoins.

SECTION 10
DÉFENSE ANTIAÉRIENNE[17]

58. **Généralités**. La défense antiaérienne (DAA) inclut l'équipement d'acquisition des objectifs, de répartition et de conduite du tir, de communications et de mouvement qui est nécessaire pour une utilisation efficace des armes de DAA.

59. Un système de DAA efficace doit :

a. détecter l'objectif, en faire l'acquisition et l'identifier;

b. l'intercepter;

c. le détruire ou le neutraliser avant qu'il largue ses armes.

---

[17] La doctrine de l'artillerie antiaérienne est exposée dans la B-GL-372-001/FP-002, *Doctrine de l'artillerie antiaérienne*.

60. Lorsqu'elles se déploient, les ressources de défense antiaérienne assurent normalement elles-mêmes la surveillance radar. Le système d'arme antiaérien et antichar (ADATS) peut engager des objectifs terrestres.

61. Le plan de surveillance de la DA est intégré à un plan d'ISTAR global qui inclut l'artillerie de campagne, les transmissions, la GE et le renseignement. La politique de surveillance de la DAA inclut des directives particulières concernant le déploiement et l'utilisation des radars de DAA et des directives globales concernant l'utilisation des capteurs propres aux différents systèmes d'arme.

62. Un plan général est formulé à partir de toute l'information disponible sur la menace aérienne, la menace terrestre, le plan du commandant des forces appuyées, les voies d'approche aériennes, les données requises et l'information disponible provenant des capteurs des ressources de niveau supérieur. Chaque palier de commandement est alors chargé d'assurer la couverture d'une zone de responsabilité.

63. Grâce à ses capteurs spécialisés et à son système de communications organique, la DAA est la seule ressource organique dont la tâche première inclut l'observation de la situation aérienne locale.

64. Lorsqu'il est déployé un bond tactique derrière les éléments de manœuvre de tête, l'ADATS devient, à l'avant, une ressource importante d'observation à grande portée. Lorsqu'il est déployé à titre de flanc-garde contre les hélicoptères ennemis, l'ADATS assure l'observation des flancs. L'équipement et le déploiement des ressources de défense antiaérienne, qui sont souvent dans les zones arrière, donnent une valeur ajoutée importante pour la surveillance des zones arrière.

65. Le radar est un capteur actif que les ressources d'ELINT ennemies peuvent détecter. L'utilisation du radar peut donc devoir être soumise à des restrictions par l'intermédiaire des consignes de contrôle des émissions (CONEM).

66. **Rôles de la DAA dans la CTS**. La CTS ne compte normalement pas de représentant permanent de la défense antiaérienne. Une liaison continue avec le CCAA est cruciale pour garantir que l'information que les ressources de DAA recueillent est bien transmise et intégrée. Par défaut, le commandant de l'artillerie antiaérienne recueille de l'information sur les BPR suivants :

a. l'organisation et les effectifs des forces aériennes et de l'aviation ennemies;

b. l'utilisation des forces aériennes et de l'aviation;

c. les voies d'approche aériennes;

d. les intentions probables de l'ennemi;

e. les activités probables de l'ennemi.

67. La cellule de défense antiaérienne de la brigade (CDAAB) fait partie intégrante de la CTS.

68. La CTS doit veiller à ce que la cellule de défense antiaérienne de la CTS dispose de ce qui suit et à ce que les documents soient continuellement mis à jour :

a. les positions, les capacités et l'ORBAT de toutes les ressources aériennes ennemies connues;

b. les BPR du commandant;

c. le plan des OI;

d. les données météorologiques, selon les besoins;

e. le plan d'ISTAR.

SECTION 11
RENSEIGNEMENT HUMAIN

69. **Généralités**. L'expression renseignement humain (HUMINT) désigne une catégorie de renseignement découlant de renseignements bruts recueillis et fournis par une source humaine[18].

70. L'équipe HUMINT de campagne peut réaliser les activités suivantes en appui des opérations au contact :

a. debriefing des personnes déplacées, des réfugiés ou des civils de la place;

b. exploitation de documents étrangers;

c. soutien des interrogatoires;

d. debriefing du personnel militaire de la coalition ou du Canada;

---

[18] AAP-6, *Glossaire des termes et définitions de l'OTAN.*

e. liaison avec le personnel local des forces de l'ordre et avec le personnel militaire étranger;

f. recherche et diffusion de l'imagerie obtenue à l'aide de moyens portables;

g. analyse limitée du HUMINT.

71. **Ressources de HUMINT**. Le peloton de HUMINT de campagne compte quatre officiers et 39 sous-officiers et militaires du rang formant trois équipes de deux sections chacune, un PC de peloton et un centre des opérations. Contrairement à la plupart des autres sources, qui tendent à avoir un caractère technique, le renseignement humain est une source de renseignement socioculturel tactique qui peut être crucial pour le succès de la mission.

72. Le renseignement humain est particulièrement sensible à la déception et à la contre-ingérence (CI). C'est pourquoi les informations HUMINT doivent en entier être confirmées par d'autres sources. Le renseignement humain peut dans certains cas, pour des raisons culturelles et linguistiques, être pris à tort pour de l' « espionnage ». Cet facteur s'applique à la fois aux personnes susceptibles d'être interrogées et aux forces adverses, ce qui a des répercussions importantes sur la sécurité des opérations (OPSEC), le risque que courent les personnes interrogées et leurs motivations.

73. **Au sein de la CTS, l'OL HUMINT** :

a. fournit à la CTS un produit HUMINT d'actualité incluant une analyse au premier niveau complète;

b. assigne des tâches aux équipes de HUMINT au nom du G2;

c. guide les équipes de HUMINT à partir d'autres sources;

d. appuie le processus du debriefing;

e. aide, à la CTS, à intégrer le produit HUMINT au produit toutes sources;

f. veille à ce que les activités HUMINT et les autres activités d'ISTAR soientconciliées;

g. assure la liaison avec les activités HUMINT des formations supérieures et des formations des flancs.

74. L'OL HUMINT, qui est normalement en poste au sein de la CTS, assiste, selon les besoins, aux réunions de coordination de l'ISTAR. La CTS fournit un espace de travail à l'OL HUMINT. Ce dernier travaille normalement dans un secteur de sécurité du niveau le plus élevé.

SECTION 12
RENSEIGNEMENT PAR IMAGERIE

75. L'expression renseignement par imagerie (IMINT) désigne le renseignement découlant de l'analyse de toute image obtenue à l'aide de capteurs photographiques, radar, électro-optiques (EO), infrarouges, thermaux et multispectraux. C'est un élément important de la capacité de renseignement de toutes sources aux niveaux stratégique, opérationnel et tactique[19].

76. Même si l'IMINT couvre une large gamme d'activités et de matériel, la présente section traite principalement de l'équipe de soutien en imagerie de défense (ESID).

77. L'équipe de soutien en imagerie de défense (ESID) est une ressource déployable comptant de une à trois personnes et dotée d'une connectivité organique assurée à l'aide de moyens de TI ou de communication à large bande passante donnant accès à l'IMINT et à l'imagerie du niveau national, à l'analyse et à l'exploitation en campagne de l'imagerie (images captées par la photomitrailleuse et le dispositif de visualisation tête haute [HUD] des aéronefs, photos prises à l'aide de caméras portables, etc.) par des spécialistes. Même si les ESID sont normalement affectées aux opérations du niveau de la brigade, des facteurs opérationnels et stratégiques peuvent imposer leur affectation à des opérations du niveau du groupement tactique au sein d'un élément d'ISTAR renforcé.

78. **Rôles de l'ESID**. L'ESID peut être employée comme suit :

a. aider le personnel qui s'occupe des UAV et des systèmes ORSAC et d'autres membres de l'état-major à analyser les images fixes et les images animées;

b. fournir un moyen permettant de transmettre rapidement des données-image au quartier général

---

[19] B-GL-357-001/FP-002, *Manuel de campagne, Le renseignement*.

supérieur, soit en vue d'une analyse approfondie, soit afin de procurer aux autorités supérieures une meilleure CS;

c. trouver dans les banques de produits du niveau national des images existantes afin d'appuyer la planification de l'ATG et des opérations;

d. assigner des tâches aux ressources d'imagerie du niveau national.

79. Lorsqu'il planifie la participation de l'ESID, le gestionnaire de la recherche doit être conscient des limites de l'ESID et doit planifier en conséquence pour éviter d'assigner des tâches peu susceptibles d'être menées à bien. Grâce à sa connectivité et à son personnel spécialisé, l'ESID peut amener une grande communauté du niveau stratégique à satisfaire les besoins opérationnels du commandant. Les ressources nationales procurent une capacité majeure permettant d'obtenir des images sans exposer du personnel ou de l'équipement au danger. Les ressources nationales peuvent avoir des capacités techniques qui ne sont pas à la portée de l'équipement déployé en campagne tel que lesUAV.

80. L'imagerie, et en particulier l'imagerie EO, peut être sensible à la déception et au camouflage de l'ennemi, ce que la fusion des données et la confirmation par d'autres sources permettent de compenser.

81. Comme l'ESID va disputer à d'autres éléments des ressources nationales limitées, il n'est pas sûr qu'une tâche particulière va être accomplie même si elle est acceptée; il est possible qu'elle soit plus tard supplantée à la dernière minute par une tâche de plus grande priorité.

82. Rôles de l'ESID au sein de la CTS. L'ESID doit être présente en permanence au sein de la CTS et a les responsabilités suivantes :

a. fournir à la CTS un produit IMINT d'actualité incluant une analyse au premier niveau complète;

b. fournir l'IMINT du niveau national;

c. aider à analyser l'imagerie;

d. assister aux réunions de coordination de l'ISTAR;

e. signaler des objectifs à d'autres ressources;

f. assurer la liaison avec des ressources d'IMINT de niveau supérieur.

83. L'ESID assigne normalement (à un moment ou à un autre) une personne appuyée par des moyens organiques de TI et de communication qui a besoin d'une surface de travail d'au moins un mètre dans un secteur doté du niveau de sécurité le plus élevé. L'ESID est responsable de ses propres communications avec les paliers supérieurs, mais le personnel de la CTS peut, compte tenu des réalités techniques, devoir l'aider en cas de problème technique.

84. Par l'entremise de son personnel de la CTS, le G2 doit veiller à ce que l'ESID dispose de ce qui suit et à ce que les documents soient mis à jour :

a. les BPR du commandant;

b. le plan des OI;

c. le plan d'ISTAR.

85. Le G2 doit faciliter l'intégration de l'ESID, en particulier pour ce qui est du travail en campagne et de la liaison avec d'autres ressources liées à l'IMINT (UAV, ORSAC, photographes de combat, etc.).

NOTA

86. **Exigences en matière de sécurité**. L'ESID travaille normalement dans un secteur doté du niveau de sécurité le plus élevé.

SECTION 13
RENSEIGNEMENT TECHNIQUE

87. **Généralités**. L'expression renseignement technique (TECHINT) sur le champ de bataille désigne l'exploitation de matériel étranger qui vise à appuyer le commandant dans sa mission. Le renseignement technique aide le commandant en fournissant des produits qui révèlent ou qui neutralisent l'avantage technologique momentané d'un adversaire[20].

---

[20] Le chapitre 7 de la B-GL-352-001/FP-002 donne plus de détails à ce sujet.

88. Le renseignement technique contribue distinctement au produit du renseignement de toutes sources comme suit :

a. par l'évaluation des capacités et des faiblesses des systèmes d'armes déployés récemment par l'adversaire;

b. par le signalement des changements apportés par l'adversaire à ses tactiques ou à l'utilisation qu'il fait de ses systèmes d'armes par suite de techniques nouvelles ou de pointe;

c. par des contre-mesures applicables aux techniques ou aux tactiques nouvelles;

d. par la traduction et l'interprétation de documents des forces adverses.

89. Aucun spécialiste de la TECHINT n'est déployé automatiquement en campagne. Les états-majors du renseignement peuvent parfois exercer des fonctions de TECHINT grâce à des compétences spécialisées individuelles et tout le personnel du renseignement est en mesure de traiter les informations recueillies, selon les besoins, en vue de l'exploitation additionnelle qui convient. Ce travail exige une liaison avec les autorités supérieures de TECHINT. Voici des exemples d'informations qui peuvent devoir être transmises aux autorités supérieures :

a. **Photographies** prises sous tous les angles. La photographie doit inclure un élément qui permet de mesurer l'objet — un carnet de campagne, une règle ou une équerre graduée est l'idéal.

b. **Données des capteurs** correspondant à la meilleure résolution ou au meilleur débit de données possible.

c. **Documents**. Les ressources de recherche devraient être sensibilisées au risque que les documents soient contaminés. Si c'est possible, garder des photographies ou des photocopies.

d. **Échantillons**. Tout échantillon doit absolument être emballé de manière à prévenir un transfert de contamination. Une étroite liaison avec les autorités supérieures est nécessaire pour garantir la sécurité.

e. **Équipement**. Il faut rendre l'équipement sans danger avant de l'expédier, en particulier si des produits chimiques, des toxines ou des explosifs sont en cause. Cette mesure peut toutefois limiter la capacité des spécialistes d'exploiter le matériel. Une étroite liaison avec les autorités supérieures est donc essentielle avant de prendre quelque mesure que ce soit.

90. Le TECHINT élémentaire et l'identification du matériel en vue d'une exploitation ultérieure par le TECHINT sont des tâches permanentes de tout le personnel du renseignement. Dans le cadre de la sensibilisation à l'ISTAR, il faut aviser le personnel à tous les niveaux de la nécessité d'identifier et de signaler les éléments qui peuvent avoir de la valeur du point de vue du TECHINT. Ces éléments incluent, sans toutefois s'y limiter :

a. l'équipement et les documents;

b. les transfuges, les agents, les civils et les PG;

c. l'imagerie;

d. les données des capteurs;

e. les émissions, les effets et les résidus des systèmes d'armes et des autres genres d'équipement de l'adversaire.

91. **Les ressources de TECHINT au sein du CC ISTAR et de la CTS**. La CTS et le CC ISTAR ne comptent normalement pas de membre associé de façon particulière au TECHINT. Il existe des dispositions concernant le déploiement d'équipes tactiques de TECHINT en appui direct qui travaillent normalement par l'entremise de la CTS[21]. Ces équipes ont pour rôles :

a. de procéder à la recherche sur le champ de bataille;

b. de procéder à l'identification et à l'exploitation initiales;

c. de fournir le TECHINT à la CTS;

d. d'aider l'état-major du G2 de la division, de la brigade et du groupe-brigade et le personnel du

[21] Le chapitre 7 de la B-GL-352-001/FP-002 donne plus de détails à ce sujet.

renseignement de l'unité par la liaison et des activités de formation.

92. **Responsabilités de la CTS en matière de TECHINT.** Les comptes rendus doivent être conformes au STANAG 2084. L'EPE et les DPE doivent tous être étiquetés et inscrits dans un registre et l'étiquette doit au minimum indiquer :

a. le code alphabétique d'identification du pays;

b. la désignation de l'unité qui a procédé à la capture;

c. la date et l'heure de la capture;

d. le lieu de la capture (coordonnées MTU);

e. un sommaire des circonstances de la capture;

f. l'identité des PG associés au matériel.

93. Le personnel de la CTS doit veiller à ce que le matériel soit protégé comme il se doit. La classification de sécurité de l'EPE et des DPE dépend :

a. de leur valeur du point de vue du renseignement;

b. des circonstances de la capture;

c. de l'avantage tiré du fait que l'adversaire ignore qu'un équipement ou un document stratégique particulier a été pris.

94. **Nota.** Les spécialistes du TECHINT ont par défaut la cote de sécurité du niveau qui convient. Étant donné le caractère spécialisé du personnel en question, des consignes spéciales de CI / de protection peuvent s'appliquer.

SECTION 14
RENSEIGNEMENT MÉDICAL

95. **Généralités.** L'expression renseignement médical (MEDINT) désigne le renseignement découlant de l'analyse de données à caractère médical ou de données associées à des besoins de nature médicale. Le renseignement médical a une incidence directe sur les questions relatives aux ADM de même que sur les questions à caractère médical propres à la ZO.

96. Il est rare qu'un détachement de MEDINT spécialisé soit présent dans un théâtre. Il incombe donc au G2 de veiller à ce que des activités de MEDINT aient lieu. Il peut le faire en donnant aux

ressources médicales en place les briefings qui conviennent et, au besoin, en demandant l'aide d'un médecin militaire compétent au moment du debriefing du personnel qui peut avoir des renseignements importants du point de vue médical.

97. Le MEDINT fonctionne dans deux sens :

a. il transmet l'information qui a de l'intérêt, du point de vue médical, pour les échelons supérieurs en vue d'une analyse approfondie;

b. il veille à ce que le personnel médical de l'unité soit au courant de l'information qui peut l'aider à définir ses protocoles de prévention, de traitement et de diagnostic.

98. En l'absence de personnel de MEDINT spécialisé, le personnel médical de la formation, qui fait fonction d'expert technique en poste, doit être prêt à aider l'état-major du G2 à s'occuper des questions qui sont pertinentes du point de vue du MEDINT. Ces questions peuvent inclure, tout au long de la campagne, mais en particulier durant la planification :

a. les maladies qui sont propres à la ZO ou qui y sont endémiques;

b. les plantes, les animaux et les insectes dangereux, vénéneux ou venimeux;

c. les aspects climatiques qui ont un effet direct sur la santé;

d. les capacités ennemies qui peuvent avoir un effet sur le service de santé (par exemple les ADM);

e. les questions à caractère environnemental, notamment les déchets toxiques, la propreté et la pollution.

99. **Les ressources de MEDINT au sein du CC ISTAR.** Comme ces ressources ne sont normalement pas déployées, le MEDINT devient une tâche secondaire du G2 et du personnel médical. Dans le rare cas où un personnel spécial de MEDINT est affecté, il devrait avoir libre accès à la CTS et à ses systèmes de TI du niveau national. La majeure partie du personnel de MEDINT estime son travail plus efficace lorsqu'il est basé dans un milieu clinique et il préfère donc normalement travailler à partir de l'établissement sanitaire organique. Le personnel de MEDINT a

normalement la cote de sécurité du niveau qui convient, mais c'est naturellement un point à confirmer.

CHAPITRE 5
INTÉGRATION DES CAPTEURS D'ISTAR

SECTION 1
GÉNÉRALITÉS

1. Il est essentiel de trouver l'ennemi pour pouvoir le fixer et l'attaquer de façon fructueuse. Les ressources de renseignement, de surveillance, d'acquisition d'objectifs et de reconnaissance (ISTAR) acquièrent l'information et le renseignement nécessaires pour déterminer les positions, les capacités et les intentions de l'ennemi. Cette information s'acquiert à l'aide de systèmes de surveillance, d'acquisition d'objectifs et de reconnaissance et par la coordination des ressources en question et d'autres systèmes d'ISTAR. Les ressources affectées à ce rôle comprennent les véhicules aériens téléguidés (UAV), les radars de repérage des armes et de surveillance, les ressources de guerre électronique (GE), les ressources aériennes et les ressources d'aviation de même que les liens nécessaires avec les ressources d'ISTAR stratégiques et opérationnelles. Le processus profite aussi de la participation du personnel de l'appui-feu et de l'analyse du terrain (ATER) du génie aux processus de l'analyse tactique graphique (ATG) et de choix des objectifs.

2. L'intégration des capteurs d'ISTAR devrait respecter plusieurs principes :

a. **Mélanger les capteurs**. Essayez toujours d'affecter plusieurs capteurs très différents à chaque objectif — imagerie et GE, par exemple, plutôt qu'imagerie etUAV.

b. **Protection réciproque**. Recourez à la surveillance lorsque c'est possible. Les ressources de GE peuvent être chargées de surveiller les signes indiquant que les ressources de reconnaissance à longue portée ont été détectées, ce qui signale des embuscades possibles. Prévoyez une redondance à volets multiples dans les zones d'intérêt particulier répertoriées (ZIPR) où la menace est élevée.

c. **Zoom avant**. Recourez à des capteurs à faible résolution (qui peuvent être capables de détecter une activité mais non de la définir) pour « signaler

des objectifs » à des capteurs à haute résolution (qui ont habituellement un champ réduit et auxquels il faut donc plus de temps pour couvrir la même étendue de terrain mais qui donnent une meilleure définition).

d. **Exploiter les compétences**. La cellule toutes sources (CTS) dispose d'une large gamme de spécialistes. Comme bon nombre d'entre eux vont avoir une façon de penser différente, on obtiendra davantage de solutions aux problèmes difficiles.

e. **Ne pas trop en faire**. N'assignez pas inutilement un trop grand nombre de tâches. Le nombre moyen des ZIPR assignées à l'escadron de reconnaissance de la brigade varie entre 10 et 15. Dans le cas d'un GT, il varie entre 5 et 10.

f. **Faire preuve d'imagination**. Ne soyez pas limité par la doctrine et les spécifications techniques. Dans certains cas, l'équipement a un rendement nettement supérieur aux spécifications, alors que, dans d'autres, il ne les atteint pas.

RADAR DE SURVEILLANCE AU SOL

3. Comme le terrain dicte la couverture que le radar de surveillance au sol (RSS) assure, on peut recourir à des emplacements choisis au préalable en incluant des produits de géomatique (calque de visibilité réciproque) durant la planification de l'ISTAR. Le RSS sert normalement à signaler des objectifs à des capteurs à plus haute résolution afin d'assurer une meilleure définition pour le choix des objectifs.

ÉQUIPEMENT DE REPÉRAGE PAR LE SON

4. L'équipement de repérage par le son n'est pas très fiable en terrain montagneux.

PLATES-FORMES AÉRIENNES DE SURVEILLANCE

5. Il faut planifier l'utilisation des capteurs aériens assez longtemps à l'avance pour que les mesures de coordination de l'espace aérien puissent être respectées. Bien que les plates-formes

aériennes de surveillance soient très souples, elles sont aussi sensibles aux conditions météorologiques et aux problèmes de disponibilité. Certains capteurs sont vulnérables en cas de tir venant du sol. Il faut aussi évaluer avec soin leur utilisation en tenant compte de la possibilité qu'ils dévoilent notre intention à l'ennemi.

LIEN ENTRE LA GESTION DU TERRAIN ET LES BESOINS DES SYSTÈMES D'ISTAR

6. La gestion du terrain est vitale pour que les opérations d'ISTAR soient fructueuses. Étant donné le nombre et les types de capteurs disponibles au niveau du groupe-brigade, un contrôle serré du terrain est nécessaire pour éviter les incidents de fratricide et l'encombrement. D'autres mesures, comme la coordination avec les unités des flancs, sont aussi nécessaires, car les systèmes de GE de base peuvent empiéter sur le terrain d'une unité voisine. Comme la plupart des capteurs sont exploités par un personnel peu nombreux, le choix de l'emplacement devrait tirer profit de la sécurité que les unités de manœuvre assurent.

SECTION 2
GESTION DE L'ESPACE AÉRIEN (À COMMUNIQUER)

CONCILIATION DES RESSOURCES D'ISTAR

7. Une conciliation des ressources d'ISTAR est nécessaire pour garantir que les capteurs ne se nuisent pas par mégarde. C'est particulièrement courant lorsqu'on utilise des capteurs actifs et il faut tout faire pour choisir des fréquences qui réduisent au minimum les interférences entre les systèmes.

8. Une bonne conciliation est cruciale pour plusieurs raisons :

   a. afin de prévenir les incidents de fratricide;

   b. afin de prévenir un dédoublement inutile des efforts;

   c. afin d'empêcher les capteurs de se nuire et afin de prévenir les interférences;

   d. afin de prévenir des comptes rendus faux ou circulaires.

9. La matrice d'ISTAR est le principal outil de conciliation et elle dépend des résultats des réunions de coordination de l'ISTAR.

Il est très important que toutes les organisations en cause, en particulier les unités dont les ressources d'ISTAR vont traverser les arcs de tir, reçoivent des matrices d'ISTAR exactes en temps opportun. Bien que le G2, le centre de coordination ISTAR (CC ISTAR), la CTS et le G2 Plans soient responsables de l'exactitude de la matrice d'ISTAR, les unités doivent avoir la possibilité d'étudier la matrice et de signaler les problèmes possibles.

CHAPITRE 6
LE PROCESSUS D'ISTAR

LE PROCESSUS D'ISTAR

1. Dans un environnement de renseignement, de surveillance, d'acquisition d'objectifs et de reconnaissance (ISTAR) idéal, chaque plate-forme ou ressource de détection ou encore d'engagement est prise en considération dans la planification de l'ISTAR. Le cas échéant, la surveillance et le choix des objectifs de grande importance ou des objectifs rentables (OGI ou OR) sont rationalisés de façon significative tout en conservant la souplesse permettant d'engager des objectifs inopinés. La concentration de l'attention d'un nombre plus grand de ressources d'ISTAR et le chevauchement de leurs arcs d'observation donnent aussi plus souvent des objectifs inopinés. Afin de diffuser le plan d'ISTAR, l'annexe de l'ordre d'opération relative au renseignement renferme trois appendices :

a. la matrice d'ISTAR;

b. le calque d'ISTAR;

c. la liste des objectifs de grande importance ou des objectifs rentables.

2. Le processus d'ISTAR est lui-même subdivisé en une série d'étapes. Comme l'ISTAR regroupe un certain nombre de disciplines, et en conséquence un certain nombre de doctrines, le processus d'ISTAR est soumis à une gamme de cycles qui doivent lui être intégrés.

ÉTAPES DU PROCESSUS D'ISTAR

3. Pour être efficace, le processus d'ISTAR doit débuter le plus tôt possible, ordinairement en même temps que la deuxième étape de l'analyse tactique graphique (ATG). Il en résulte un produit logique et bien conçu qui accroît notre capacité de confirmer les méthodes de déception de l'ennemi ou de les neutraliser. Les étapes sont les suivantes :

a. **Première étape**. Des zones d'intérêt particulier répertoriées (ZIPR) et de zones d'intérêt visées (TAI) peuvent être repérées durant l'analyse du terrain. Comme le terrain dicte les mouvements, il a aussi une incidence sur la disposition des ZIPR

ou des TAI et des points de décision (PD) (en même temps que la deuxième étape de l'ATG). **Éléments en cause : personnel du G2 Plans.**

b. **Deuxième étape**. Une fois la mission analysée en collaboration avec le commandant, une LOGI et une LOR provisoires peuvent être préparées lorsque la menace est évaluée. Les OGI et les OR forment une base de données et doivent être étroitement coordonnés auprès du CCFA pour être intégrés à la matrice d'exécution de l'attaque (en même temps que la troisième étape de l'ATG). **Éléments en cause : personnel du G2 Plans, centre de coordination des feux d'appui (CCFA)**.

c. **Troisième étape**. Les ZIPR et TAI et les PD sont modifiés sur le calque d'ISTAR conformément aux modes d'action (MA) possibles de l'ennemi. Les LOGI et les LOR sont elles aussi modifiées et une matrice d'exécution de l'attaque provisoire est commencée (en même temps que la quatrième étape de l'ATG). **Éléments en cause : personnel du G2 Plans, CCFA et CCAG**.

d. **Quatrième étape**. Durant le jeu de guerre auquel le G3 et le G2 prennent part, la version finale du calque d'ISTAR est mise au point, la version finale des LOGI ou des LOR est elle aussi mise au point et la mise au point de la version finale de la matrice d'exécution de l'attaque peut commencer. C'est aussi à ce moment que l'état-major du G3 a besoin des données d'ISTAR applicables au gabarit d'aide à la décision et à la matrice de synchronisation, car c'est à cette étape que les données des opérations et du renseignement sont fusionnées pour le reste de l'opération d'ISTAR (en même temps que la fonction DÉCIDER du cycle de choix des objectifs). **Éléments en cause : G3, G2, officier du renseignement artillerie de la brigade (ORAB), CCFA, DAA, Avn, Air, centre de coordination de l'appui du génie (CCAG), armes attachées, personnel de la CTS**.

e. **Cinquième étape**. La version finale du calque d'ISTAR est au point. Il s'agit maintenant d'assigner des tâches aux capteurs au moyen de la matrice des tâches d'ISTAR (décrite en détail à l'annexe A), qui est aussi coordonnée avec lamatrice de l'exécution de l'attaque. La matrice des tâches d'ISTAR et le calque sont alors diffusés avec l'ordre d'opération sous forme d'appendice à l'annexe C — Renseignement. Les unités peuvent alors, conformément aux numéros attribués, demander que d'autres ZIPR ou TAI soient ajoutées dans la zone de responsabilité (ZR) du GT, puis les zones sont intégrées au plan d'ISTAR de la brigade. Les unités vérifient si elles peuvent observer la ZIPR ou la TAI assignée et inscrit ensuite sur le calque toute ZIPR ou TAI que l'unité a choisie en conséquence de son ATG. L'unité indique aussi la position de ses postes d'observation (PO), met en surbrillance les ZIPR assignées qu'elle ne peut pas observer et envoie ensuite les résultats à la CTS. Avec l'accord du CC ISTAR, le personnel de la CTS :

(1) réassigne les ZIPR ou les TAI que l'unité à laquelle elles ont été assignées à l'origine ne peut pas observer;

(2) concilie et coordonne les ZIPR ou les TAI que les unités ont inscrites sur le calque et communique au besoin avec le palier supérieur et les unités des flancs;

(3) prépare un calque d'ISTAR collectif de la brigade qui décrit la totalité des ZIPR ou des TAI et la position de tous les PO;

(4) diffuse à toutes les unités un calque d'ISTAR et une matrice d'ISTAR à jour (en même temps que la phase ORIENTATION du cycle du renseignement). **Éléments en cause : commandant, G3, G2, CTS, CC ISTAR**.

f. **Sixième étape**. Les ZIPR ou TAI assignées sont actives et les systèmes recherchent l'information

(en même temps que la phase RECHERCHE du cycle du renseignement et la phase DÉTECTER du cycle de choix des objectifs). **Éléments en cause : tous les éléments du QG de la brigade**.

g. **Septième étape**. L'information recueillie est alors envoyée du capteur ou du PC régissant le capteur à la CTS. L'information en question est alors inscrite sur la table de fusion et transformée en connaissance de la situation. Son application sous forme de données pour le choix des objectifs, qui sont aussitôt transmises au CC ISTAR, est évaluée et les objectifs sont engagés conformément à lamatrice d'exécution de l'attaque. Ces données exploitées (renseignement) sont alors transférées à la table des opérations pour mettre à jour l'image commune de la situation opérationnelle (ICSO) du QG de la brigade. Seuls les pelotons spécialisés et les unités de manœuvre de l'ennemi équivalant à une compagnie ou plus sont représentés dans l'ICSO (en même temps que la phase EXPLOITATION du cycle du renseignement). **Éléments en cause : tous les éléments du QG de la brigade**.

h. **Huitième étape**. Des INTREP basés sur l'information recueillie et analysée sont transmis sur le réseau radio de combat pour qu'un réseau d'information de tous les destinataires soit maintenu. Pendant ce temps, les données de choix des objectifs sont transmises au CC ISTAR pour que le CCFA, le G3 Avn, le G3 Air et l'élément de guerre électronique (GE) s'en servent afin d'engager des objectifs conformément à la matrice d'exécution de l'attaque et afin d'engager des objectifs inopinés (en même temps que la phase DIFFUSION du cycle du renseignement et la phase EXÉCUTER du cycle de choix des objectifs). **Éléments en cause : CC ISTAR, CTS, CCFA, CCAG, ORAB, G3, G3 AIR, G3 AVN, GE, CC ISTAR, CTS**.

i. **Neuvième étape**. Conformément à la matrice des tâches d'ISTAR, des missions d'évaluation des dommages de combat (EDC) sont exécutées afin

de vérifier si un nouvel engagement est nécessaire et de déterminer, le cas échéant, les ressources qu'il faut utiliser (en même temps que la phase ÉVALUER du cycle de choix des objectifs). **Éléments en cause : G3, G2, CCFA, CCAG, ORAB, GE**.

j. **Dixième étape**. Le cycle de l'ISTAR se poursuit durant l'évaluation continue des ZIPR et desTAI, que le MA ennemi exige ou non que des modifications soient apportées au plan d'ISTAR. **Éléments en cause : G2, G3**.

CHAPITRE 7
DÉROULEMENT DE LA BATAILLE DE L'ISTAR

GÉNÉRALITÉS

1. La bataille du renseignement, de la surveillance, de l'acquisition d'objectifs et de la reconnaissance (ISTAR) englobe les opérations dans la profondeur, les opérations au contact et les opérations dans la zone arrière. Cet état de chose impose un besoin de souplesse et d'adaptabilité tout au long de la bataille de l'ISTAR et dans toute la zone des opérations (ZO).

PLANIFICATION DE LA BATAILLE DE L'ISTAR

2. La planification la bataille de l'ISTAR est une phase cruciale. Le G3 Plans et le G2 Plans doivent être en communication étroite pour que le plan d'ISTAR soit conçu de manière à satisfaire les besoins du commandant.

3. **Contre-déception**. Il faut faire le maximum aux premiers stades du processus pour déceler les mesures de déception ennemies. Les plates-formes d'armes factices, l'obscurcissement à l'aide de fumée et la pose d'un revêtement en caoutchouc noir sur les ponts ne sont que quelques-unes des méthodes de déception rudimentaires qui sont exceptionnellement efficaces et qu'il faut découvrir au cours de la phase de planification de la bataille de l'ISTAR pour que les ressources soient utilisées à bon escient. La déception est le plus facile et particulièrement efficace lorsqu'il n'y a qu'un capteur à induire en erreur. Les maquettes en contreplaqué des emplacements de missile sol-air (SAM) peuvent tromper certains moyens d'imagerie, mais le subterfuge est vite décelé lorsque des ressources de guerre électronique (GE) sont dirigées contre l'objectif en contreplaqué. À l'inverse, un réseau radio employé comme leurre ne survivra pas longtemps à l'examen détaillé résultant de plusieurs missions exécutées par des véhicules aériens téléguidés (UAV) ou des systèmes optoélectronique de reconnaissance, de surveillance et d'acquisition d'objectifs (ORSAC). La redondance et un déploiement diversifié des capteurs sont les principales méthodes de protection contre la déception. Il faut également se méfier, durant le processus analytique, des données recueillies.

COORDINATION AVEC LE PALIER SUPÉRIEUR, LES UNITÉS SUBALTERNES ET LES UNITÉS DES FLANCS

4. La coordination, au sein de la fonction d'ISTAR, avec le palier supérieur, les unités subalternes et les unités des flancs joue un rôle crucial dans la prévention des incidents de fratricide et dans la réduction ou l'élimination de toutes les brèches de la couverture.

CONSEILS CONCERNANT L'INTÉGRATION DES CAPTEURS, Y COMPRIS L'ACQUISITION D'OBJECTIF À DOUBLE SOURCE

5. L'intégration des capteurs devrait toujours, lorsque c'est possible, se faire conformément au concept de l'acquisition d'objectif à double source. Autrement dit, l'intégration devrait être faite de manière à garantir que, lorsque c'est possible, plus d'un capteur couvre les zones d'intérêt particulier répertoriées (ZIPR) critiques, c'est-à-dire celles qui ont un effet direct sur le gabarit d'aide à la décision du commandant. Les capteurs utilisés devraient être d'un type différent et dotés de capacités techniques différentes. Par exemple, un poste d'observation (PO) peut observer aux jumelles une ZIPR pendant qu'un Coyote utilisant le radar portatif de surveillance et d'acquisition d'objectifs (RPSAO) l'observe aussi.

CONSEILS DONNÉS AU COMMANDANT SUR LES QUESTIONS D'ISTAR

6. Puisque le plan d'ISTAR inclut la totalité des ressources de la brigade, le commandant doit être tenu au courant du plan d'ISTAR initial et de toute modification importante qui y est apportée durant l'exécution. Cela se fait normalement par l'entremise du G3, mais il arrive que le commandant désire avoir un briefing détaillé.

CONSEILS SUR LE CALQUE D'ISTAR

7. Les zones d'intérêt particulier répertoriées (ZIPR) et les zones d'intérêt visées (TAI) devraient être numérotées à partir du côté ennemi du calque, du nord au sud. Cette méthode permet aux personnes qui sont à l'écoute du réseau radio de combat (RRC) de comprendre que lorsque l'escadron de reconnaissance (esc reco) fait un compte rendu concernant, par exemple, la ZIPR 2001, le fait que le numéro est peu élevé indique que la ZIPR est très proche de

l'ennemi. Elle permet aussi le suivi du combat : lorsque le numéro de la ZIPR augmente, l'ennemi se rapproche.

EXÉCUTION DE LA BATAILLE DE L'ISTAR

8. L'exécution de la bataille de l'ISTAR commence dès que le plan d'ISTAR est diffusé. Il incombe par la suite au CC ISTAR et à la CTS de surveiller l'effort de recherche et de choix des objectifs, de déceler les lacunes importantes et de recommander la modification des tâches assignées aux capteurs. Le contrôle de la bataille de l'ISTAR nécessite un suivi du combat et une révision constants. Si un mode d'action (MA) ennemi est confirmé, il peut devenir nécessaire de modifier l'importance de la ZIPR ou de laTAI. Toutes les modifications apportées au plan d'ISTAR peuvent avoir un effet sur la matrice d'exécution de l'attaque, le gabarit d'aide à la décision et la matrice de synchronisation. C'est pourquoi l'état-major et les unités doivent tous être tenus au courant de toutes les modifications apportées au plan. La bataille de l'ISTAR devrait commencer de 12 à 24 heures avant que les éléments de tête d'un groupe-brigade engagent l'ennemi. Cette bataille correspond dans une très grande mesure aux opérations dans la profondeur de la brigade et va à ce titre avoir un effet énorme sur les opérations du commandant.

CHAPITRE 8
L'ISTAR PAR RAPPORT AUX OPÉRATIONS D'INFORMATION

GÉNÉRALITÉS

1. L'expression opération d'information (OI) désigne les opérations d'acquisition de l'information et des connaissances qui améliorent l'exécution des opérations amies tout en refusant des avantages similaires à l'ennemi par tous les moyens possibles. L'application des OI peut améliorer la visualisation du champ de bataille, la définition de l'effort principal, la maîtrise du rythme des opérations et la synchronisation. Les OI se divisent en deux éléments d'action et quatre éléments de soutien. Les deux éléments d'action des OI sont les opérations d'information offensives et les opérations d'information défensives. Les composantes de ces éléments d'action sont :

   a. la sécurité des opérations (OPSEC);

   b. la contre-ingérence (CI);

   c. la déception militaire;

   d. les opérations psychologiques (OPSPSY);

   e. les contre-opérations psychologiques;

   f. la guerre électronique (GE);

   g. les attaques contre les réseaux d'ordinateurs;

   h. les opérations d'information spéciales (OIS);

   i. la destruction matérielle.

2. Les quatre éléments de soutien des OI sont :

   a. les systèmes d'information et de communication (SIC);

   b. le renseignement, la surveillance, l'acquisition des objectifs et la reconnaissance (ISTAR);

   c. la coopération civilo-militaire (COCIM);

   d. les affaires publiques (AP).

ANNEXE A
MATRICES DE RECHERCHE

1. Le diagramme qui suit montre l'ordre des activités qui est nécessaire pour garantir un processus complet de planification de la recherche. Même si la grande majorité des besoins prioritaires en renseignement (BPR) peuvent être comblés en recourant à des zones d'intérêt particulier répertoriées (ZIPR), il y en aura toujours un certain nombre qui ne se prêtent pas à une gestion géographique. De plus, les exigences du processus de gestion de la recherche, de la coordination et des besoins en renseignements (CCIRM) relatives à une gestion efficace des capteurs et de la recherche diffèrent de celles qui s'appliquent aux ressources de recherche présentes au sol. Comme l'indiquent ces deux facteurs, un document tel que le plan de recherche du renseignement (PRR) est donc toujours nécessaire. Afin d'éviter le dédoublement inhérent des efforts et le potentiel d'absence de lien qui en résulte, le PRR classique a été légèrement modifié de manière à satisfaire les besoins de l'ISTAR. Les modifications permettent à la matrice d'ISTAR de constituer un sous-ensemble du PRR plutôt qu'un document distinct.

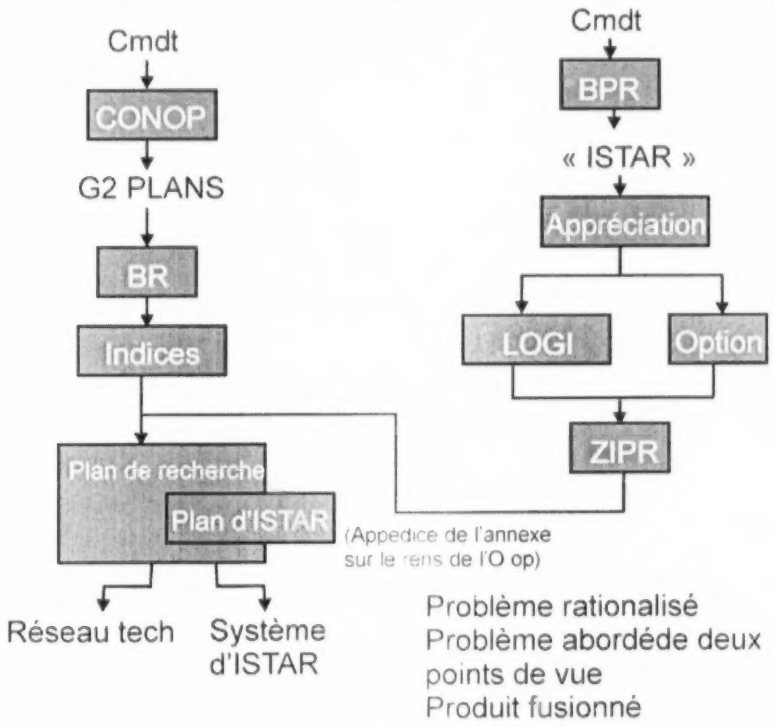

Figure 8A-1 : Processus combiné du PRR et du PPO

2. Les modèles ci-inclus ont fait leurs preuves dans un contexte opérationnel et ils ne devraient être modifiés que si c'est absolument nécessaire. La matrice d'ISTAR de la figure A-3, en particulier, a été conçue à partir des exigences des opérateurs.

3. **Classification**. Le PRR terminé peut être un produit SECRET. La classification de sécurité de l'extrait de la matrice d'ISTAR devrait toujours être la moins élevée possible — visez une classification égale ou inférieure à CONFIDENTIEL, compte tenu des impératifs de l'OPSEC et de la nécessité d'informer le plus grand nombre d' « acteurs » possible afin de prévenir les incidents de fratricide et les autres problèmes.

4. **Période de compte rendu**. Utilisez uniquement, lorsque c'est possible, des heures absolues. L'utilisation d'heures relatives telles que « J-2 » et « H+1 » commence à poser problème si le jour « J » ou l'heure « H » change et elle peut aussi être un problème du point de vue de l'OPSEC.

N° ISTAR	ZIPR / TAI			RESP	PÉRIODE DE COMPTE RENDU	REMARQUES	BPR	BR	INDICES	UNITÉ A	UNITÉ B	UNITÉ C	RECO	ORAB	GÉNIE	GE	VATG / ESID	FLANC	HUMINT	GÉO	MÉT	PALIER SUP	COMPTES RENDUS
	IDENTITÉ	ENDROIT	DESC																				
001	ZIPR W 1003	NV 2645	Carrefour	Esc reco	260600Z		BPR n° 1 Où le 280 RFM va-t-il franchir la rivière?	BR n° 1 Le 280 RFM a-t-il de l'égpt de pontage du niveau div? BR n° 2 Quel est l'état des ponts du secteur NV 2549 à NV 3056?	a. TMM aux coord NV 2645				X			X	X	X					COMPTE RENDU RECO
002	ZIPR W 1002	NV 2952	Borne frontière	Unité A	260400Z	L'OL du génie doit accompagner la ptl reco			b. Mat du génie div dans le secteur NV 2952	X		X	X		X	X	X	X					COMPTE RENDU RECO
003		NC 2951 NV 3054	Rivière Astrix	Unité C	Comme signalé				a. Reco du génie le long de la RIVIÈRE ASTRIX														COMPTE RENDU RECO
004	ZIPR W 1004	NV 3056		Tous	Comme signalé	Deux ptl PA			b. Reco aérienne au N de Broucksele		X					X	X						Contact
Palier supérieur					Comme signalé	Coord avec la bde alliée de droite					X	X	X			X	X	X					
005				Esc reco	260400Z		BPR n° 2 Quand le 280 RFM va-t-il franchir la rivière?	BR n° 1 Est-ce que l'égpt d'ouverture de broche du 280 RFM est revenu au niveau normal?	a. Rouleaux de déminage avec le dét av				X			X	X	X					EO
006					Comme signalé				b. Posn et disposition des batteries de 2S1 aux environs de RIGAL														
007	ZIPR W 1003			Unité B	260200Z		BPR n° 3 Avec quel effectif le 280 RFM va-t-il franchir la rivière?	BR n° 1 Où est l'obj immédiat prévu de la div?	a. Posn et disposition des bon de T-72		X		X			X	X	X					GE / EO
008	Tous			Artil	Comme signalé				b. Posn et disposition des batteries de 2S3					X									
009	Tous				Comme signalé				c. Posn et disposition du 81 Bon chars indep				X			X	X	X					GE / EO

Figure 8A-2 : Exemple de plan de recherche du renseignement présenté sous forme de tableau

N° DE L'ISTAR	ZIPR / TAI			INDICES	RESPON-SABILITÉ	PÉRIODE DE COMPTE RENDU	REMARQUES
	Identité	Endroit	Description				
001	ZIPR W1003	NV 2645	Carrefour	Équipement de pontage	Esc reco	260600Z	
002	ZIPR W1002	NV 2952	Boisé clairsemé	Mat du génie div	Unité A	260400Z	L OL du génie doit accompagner la ptl reco.
003		NV 2951 NV 3054	Rivière Astrix	Reco du genie le long de la RIVIÈRE ASTRIX	Unité C	Comme signalé	
004	ZIPR W1004	NV 3056		Reco aérienne au N de Broucksele	Tous	Comme signalé	Deux ptl PA
005				Rouleaux de déminage avec le dét av	Esc reco	260400Z	
006				Posn et disposition des batteries de 2S1 aux environs de RIGAL		Comme signalé	
007	ZIPR W1003			Posn et disposition des bon de T-72	Unité B	260200Z	
008	Tous			Posn et disposition des batteries de 2S3	Artil	Comme signalé	
009	Tous			Chars T62		Comme signalé	

Figure 8A-3 : Matrice des tâches d'ISTAR diffusée avec l'O op

NOTA

C'est un sous-ensemble du PRR dont les colonnes qui ont de l'importance du point de vue de l'OPSEC ou qui ne sont pas pertinentes du point de vue opérationnel ont été masquées ou supprimées.

ANNEXE B
CALQUE D'ISTAR

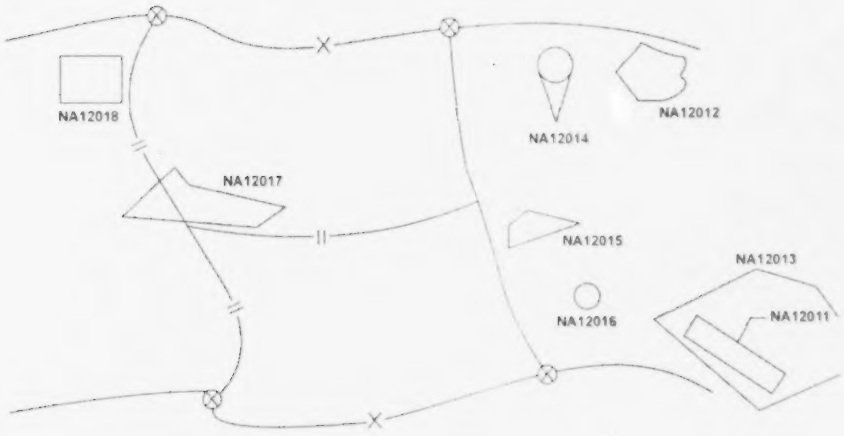

ANNEXE C
DIRECTIVES DE SÉCURITÉ APPLICABLES AU DÉPLOIEMENT DE LA CTS

1. Le Centre national spécial (CNS) est responsable de la publication de la politique du MDN relative à la sécurité physique des locaux isolés pour matériel spécial (LIMS) et à l'accréditation. Seul le Centre a le pouvoir de résoudre les controverses, les désaccords ou les interprétations contradictoires des lignes de conduite pertinentes. Les officiers de sécurité ne doivent pas s'écarter des directives sans l'autorisation du CNS.

2. Le D Sécur GI est le BPR du MDN pour ce qui est de la sécurité et de la politique relatives à la TI et des questions de sécurité des rayonnements (EMSEC) et est l'autorité du Ministère en matière d'homologation et d'accréditation.

3. Le CNS doit être avisé le plus tôt possible après la réception de l'ordre d'avertissement initial relatif au déploiement (ou au mouvement) de la cellule toutes sources (CTS). Pour que l'accréditation soit fructueuse et efficace, il est essentiel que l'officier de la sécurité et l'agent de surveillance COMINT collaborent étroitement avec le CNS et les gestionnaires compétents de tous les systèmes de TI qui doivent être déployés avec la CTS. À noter que des directives précisent plusieurs exigences critiques concernant les visites d'aide technique (VAT) et les inspections.

4. La demande initiale d'accréditation et d'autorisation de travailler doit être accompagnée d'une évaluation de la menace et des risques (EMR) qui doit inclure la prise de précautions et de mesures de gestion des risques. L'EMR est normalement faite par la police militaire ou, en l'absence de cette dernière, par l'officier de sécurité de l'unité, avec la contribution de la section du G2. L'EMR devrait au minimum inclure :

a. une évaluation à jour de la situation tactique et de la menace qui existent sur le terrain;

b. un diagramme de l'installation prévue incluant les mesures de sécurité;

c. des copies des consignes de sécurité physique du LIMST, des consignes de sécurité de la TI du LIMST et des tactiques, techniques et procédures (TTP) qui doivent être mises en œuvre (dont le CNS peut fournir des exemples);

d. un exemplaire des plans de stockage, de destruction, de destruction d'urgence et d'évacuation[22], qui doivent inclure une liste des fournitures ou du matériel nécessaires pour mettre le plan en œuvre[23];

e. l'attestation, par le commandant, de la mise en œuvre des mesures de sécurité.

LISTE DE CONTRÔLE APPLICABLE À LA SÉCURITÉ

5. Même si les mesures de sécurité particulières varient d'un déploiement à l'autre parce que les configurations et le niveau de la menace varient, les mesures de sécurité *minimales* suivantes doivent s'appliquer dans toutes les situations et le commandant doit, avant l'accréditation, attester qu'elles ont été mises en œuvre[24] :

a. Une clôture de barbelés ou de barbelés à lames (réseau de concertina triple) de type 2 doit entourer tout le périmètre tout en laissant un espace découvert suffisant pour permettre l'observation sur 360° et empêcher quelqu'un de pénétrer à l'intérieur du périmètre en escaladant la clôture, en sautant par-dessus ou en y grimpant.

b. Un point d'accès unique, surveillé en permanence par au moins deux personnes armées. Dans un environnement peu favorable ou non favorable, ce point d'accès doit disposer d'une protection renforcée.

c. Il faut surveiller ou patrouiller la totalité du périmètre de façon continue. Dans un

---

[22] Le CNS peut, sur demande, en fournir des exemples.

[23] Il ne suffit pas d'exposer sommairement une méthode de destruction qui nécessiterait des heures lorsque la situation tactique exige raisonnablement qu'elle se fasse dans un délai de 30 minutes. Dans un environnement peu favorable ou non favorable, l'installation devrait disposer de dispositifs incendiaires à des fins de destruction d'urgence.

[24] Noter que l'organisation qui se déploie OU l'organisation d'accréditation peuvent compléter les mesures en question ou les renforcer mais qu'aucune des deux ne peut les réduire.

environnement peu favorable or non favorable, toutes les parties du périmètre doivent pouvoir être protégées par le feu depuis des positions de combat.

d. Sauf si une protection TEMPEST est fournie, une étendue d'au moins 200 mètres de rayon, mesurée à partir de la clôture périmétrique, doit être soumise à un contrôle intégral continu.

e. Le matériel classifié ne doit en aucun cas être visible et aucune discussion ne doit se dérouler à découvert ou à un endroit qui est visible de l'extérieur de la clôture périmétrique.

f. Seul le personnel titulaire de la cote appropriée peut entrer sans escorte; il doit être inscrit sur une liste de contrôle des accès tenue par le sous-officier supérieur de la CTS et autorisé par le commandant du peloton de la CTS et l'officier de sécurité de l'unité (O Sécur U).

g. Le personnel escorté ne peut entrer que dans les sections épurées comme il se doit de la CTS et seul le personnel qui doit entrer conformément à un besoin accepté par le commandant du peloton de la CTS ou le G2 **et** l'O Sécur U ou le commandant peut être autorisé à entrer. Aucune personne qui n'est pas un membre authentique de l'opération en cours ne doit en aucun cas être autorisée à entrer. Les spécialistes de la maintenance et les membres d'une patrouille qui doivent faire l'objet d'un debriefing lorsqu'une information d'une nature très sensible ou à diffusion très restreinte est en cause sont des exemples de personnes qui doivent entrer.

h. L'entrée et la sortie de tout le personnel, y compris le personnel figurant sur la liste de contrôle des accès, doivent être inscrites dans un registre. Dans le cas du personnel ne figurant pas sur la liste, il faut inscrire le nom, le grade, le numéro matricule, l'identité de la personne qui l'escorte et l'objet de la visite.

i. L'équipement classifié et l'équipement électrique ou électronique non classifié qui est matériellement raccordé (au moyen de câbles téléphoniques ou

électriques) à l'extérieur du périmètre de la CTS ou qui peut (ne serait-ce qu'en théorie) émettre un signal à l'extérieur de ce dernier doivent être à au moins un mètre l'un de l'autre.

j. Il faut vérifier si le personnel qui entre dans le local a des dispositifs électroniques ou des dispositifs de transmission ou d'enregistrement. Les dispositifs de ce genre doivent rester au point d'accès et ne doivent pas se retrouver à l'intérieur de la CTS, sauf dans la mesure où le personnel en a absolument besoin pour s'acquitter de ses fonctions. Mentionnons par exemple l'équipement de maintenance et les appareils d'essai ou les dispositifs électroniques à partir desquels des données doivent être téléchargées à des fins d'analyse. Il faut inscrire comme il se doit tout l'équipement de ce genre à l'entrée et à la sortie et il doit être autorisé par le commandant de la CTS ou l'O Sécur U. Les dispositifs de communications du commandant et de l'état-major **ne sont pas** exemptés; si le commandant en a besoin, ils peuvent être contrôlés au point d'accès.

k. La CTS doit toujours compter un matériel et un personnel suffisants pour permettre la destruction de tout le matériel classifié dans le délai que le plan de destruction d'urgence prescrit.

l. Le personnel de la CTS doit lire et examiner régulièrement les plans de sécurité et de destruction d'urgence.

6. Documents de référence

a. Politique de sécurité du ministère de la Défense nationale (PSDN), dans le RID, à http ://vcds.mil.ca/police/pubs/ndsp/.

b. Directive de planification d'état-major n° 11, que l'on peut obtenir par l'entremise du CNS.

ANNEXE D
TERMINOLOGIE DE L'ISTAR

1. **Matrice d'exécution de l'attaque**. La matrice d'exécution de l'attaque est une présentation visuelle des objectifs rentables approuvés indiquant la méthode de la détection et sa précision, la sensibilité au temps et la méthode d'engagement ainsi que la nécessité d'une évaluation suivant l'attaque et le moyen à employer.

2. **Cadre du champ de bataille**. Le cadre du champ de bataille sert à coordonner les opérations, ce qui favorise la cohésion et permet un exercice efficace du commandement. Le tout se fait au moyen de mesures géographiques, qui servent à distinguer les éléments qu'un commandant peut maîtriser dans l'espace et dans le temps pour accomplir sa mission, les éléments qui peuvent l'intéresser dans la mesure où ils peuvent influer sur le succès de sa mission et les éléments sur lesquels il peut, actuellement, exercer une influence directe. Ils correspondent respectivement à la zone des opérations (qui est assignée à un commandant), à la zone d'intérêt (qu'il définit lui-même) et à la zone d'influence (qui est fonction de son plan éventuel et des ressources attribuées).

a. **Zone des opérations**. On attribue une zone des opérations (ZO) à un subordonné afin de définir les limites géographiques, c'est-à-dire un espace, dans lesquelles il peut mener des opérations. Un commandant a, dans ces limites, le pouvoir de mener des opérations, de coordonner le tir, de contrôler les mouvements et d'aménager et de maintenir des installations. Les opérations dans la profondeur, les opérations au contact et les opérations dans la zone arrière sont menées dans la zone des opérations propre à chaque palier de commandement. Les zones des opérations d'un palier donné ne chevauchent jamais. À l'inverse, dans des opérations dispersées, il est possible qu'elles ne soient pas voisines.

b. **Zone d'intérêt**. On définit une zone d'intérêt (ZI) afin de déterminer et de surveiller les facteurs, y compris les activités ennemies, qui peuvent influer sur le résultat des missions en cours et des missions prévues au-delà de la zone des opérations. Un commandant décide lui-même de l'étendue de sa zone d'observation, à la fois dans le temps et dans

l'espace. Les zones d'intérêt peuvent chevaucher celles des forces voisines, ce qui rend la coordination nécessaire. L'étendue de cette zone d'observation élargie n'est pas limitée par la portée des forces de renseignement organiques; elle dépend plutôt de la portée et de la mobilité de l'ennemi. Lorsque cela est nécessaire, il faut obtenir de l'information des sources de renseignement des formations voisines et du palier supérieur.

c. **Zone d'influence**. La zone d'influence est le volume concret qui s'agrandit, se contracte et se déplace conformément à la capacité qu'une formation ou une unité a dans le moment de faire l'acquisition de l'ennemi ou de l'engager. Elle dépend de la portée des systèmes organiques ou des systèmes qui sont temporairement en sous-ordre. À un niveau égal ou inférieur à celui de la division, il est peu probable que la zone de responsabilité et la zone d'influence coïncident, en particulier parce que le terrain a un effet plus restrictif sur la portée et la mobilité. La zone dans laquelle une force peut à n'importe quel moment employer sa puissance de combat varie donc. Seul le commandant, qui doit toujours connaître sa zone d'influence, peut l'évaluer de façon réaliste. Il doit aussi se représenter la manière dont elle va évoluer lorsqu'il manœuvre contre l'ennemi et, par conséquent, la manière dont il pourrait affecter, organiser et déployer ses subordonnés. Le recours à des mesures de contrôle peut l'aider à cet égard.

d. **Zone de responsabilité de renseignement**. La zone de responsabilité de renseignement (ZRR) est la zone attribuée à un commandant dans laquelle il a la responsabilité de fournir le renseignement avec les moyens mis à sa disposition[25]. Cette zone est à l'intérieur de la ZO du commandant et peut s'étendre au-delà de la distance d'engagement des armes organiques, en particulier au cours des

---

[25] AAP-6, *Glossaire des termes et définitions de l'OTAN*.

opérations hors guerre (OHG). La ZRR peut être assignée au commandant en fonction de la capacité des systèmes de recherche organiques de satisfaire les besoins prioritaires en renseignement (BPR) du commandant supérieur.

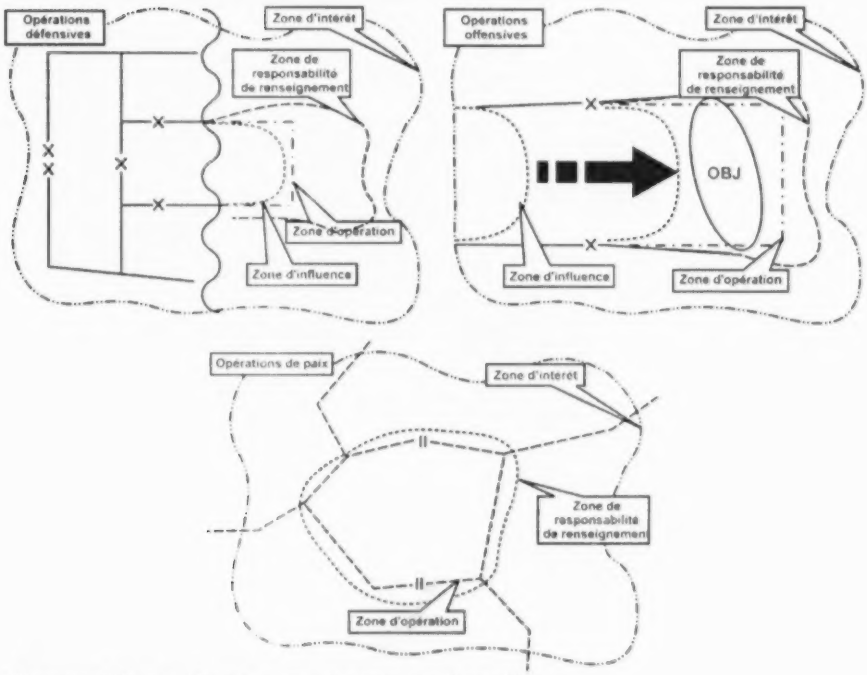

Figure 8D-1 : Cadre du champ de bataille

3. **Visualisation du champ de bataille (VCB)**. Processus par lequel le commandant acquiert une compréhension claire de son état actuel, compte tenu de l'adversaire et de l'environnement, imagine l'état final désiré et visualise ensuite la séquence des activités menant à cet état final[26]. La VCB se compose de deux éléments : l'art de la VCB, qui est un processus humain que chacun d'entre nous peut développer à un degré plus ou moins élevé, et la science de la VCB, laquelle porte sur la technologie qui peut améliorer nos capacités humaines.

4. **Soutien du commandement**. Système intégré des ressources qui permettent le commandement.

---

[26] B-GL-300-005/FP-002, *Opérations d'information*, chapitre 1.

5. **Image commune de la situation opérationnelle**. L'image commune de la situation opérationnelle (ICSO) est un produit visuel grâce auquel la CS est présentée pour aider le commandant et l'état-major à prendre des décisions. L'ICSO fait partie du processus du commandement et du contrôle et constitue le mécanisme à l'aide duquel les comptes rendus, les rapports et l'information de planification sont compilés et présentés. L'ICSO est adaptée à chaque palier de commandement. Par exemple, la table des opérations du QG 1 GBMC représente l'ICSO du 1 GBMC. Par conséquent, la CS de la force rouge est tracée jusqu'au niveau de la compagnie et la CS de la force bleue jusqu'à celui du peloton, sur le même calque, ce qui donne au commandant et à l'état-major une source d'information instantanée sur l'ICSO.

6. **Points de décision**. Zones ou événements cruciaux (y compris le choix des objectifs) qui peuvent nécessiter une décision de la part du commandant[27].

7. **Acquisition d'objectif à double source**. Il faut tout faire pour que l'engagement des objectifs s'appuie sur plus d'une source d'information sur les objectifs. On utilise idéalement les plates-formes techniques (véhicule aérien téléguidé [UAV], guerre électronique [GE], ressources des paliers supérieurs) pour compléter les plates-formes de reconnaissance au sol (patrouille, escadron de reconnaissance de la brigade). Cette combinaison de plates-formes de surveillance garantit des tirs économiques et précis.

8. **Liste des objectifs de grande importance (LOGI)**. Liste des ressources dont le commandant ennemi a besoin pour mener à bien un plan d'action particulier.

9. **Liste des objectifs rentables (LOR)**. Liste des objectifs de grande importance (LOGI), en ordre de priorité, dont la perte par l'ennemi contribue de façon substantielle au succès des opérations amies.

10. Le processus de renseignement, de surveillance, d'acquisition d'objectifs et de reconnaissance (ISTAR) est constitué des fonctions suivantes :

a. **Renseignement**. Le renseignement comprend trois éléments : un produit, un processus et une

---

[27] B-GL-300-003/FP-000, *Le commandement*, chapitre 6.

organisation. Les trois sont inclus dans le « I » de l'abréviation ISTAR. On trouve au cœur de la capacité d'ISTAR des états-majors et des unités du renseignement qui exploitent les données et l'information provenant de sources uniques et qui élaborent le renseignement de toutes sources dont les commandants ont besoin pour comprendre la situation et prendre des décisions éclairées.

b. **Surveillance**. La recherche de l'information repose sur une surveillance systématique de l'espace de combat. La surveillance se fait par l'observation à l'aide de capteurs optiques, de dispositifs électroniques de détection, d'imagerie thermique, de radars, de satellites, deUAV, de détecteurs au sol autonomes et non autonomes et par d'autres moyens. Elles oriente aussi des ressources de reconnaissance et d'acquisition d'objectifs pour qu'elles surveillent des activités précises ou obtiennent des données ou une information plus détaillées sur un élément particulier. La surveillance assure la sécurité des forces amies en signalant tôt les activités de l'adversaire dans les couloirs, sur les flancs exposés ou dans les zones arrière.

c. **Acquisition d'objectifs**. L'acquisition d'objectifs (AO) fournit une information détaillée sur les forces ennemies et les localise avec une précision suffisante pour permettre une observation continue, leur signalement à d'autres capteurs ou la désignation des objectifs et leur traitement. L'AO s'applique aussi bien aux armes à tir direct qu'aux armes à tir indirect ainsi qu'à d'autres effets, comme les opérations d'information.

d. **Reconnaissance**. La reconnaissance est un processus actif. Les ressources de reconnaissance sont chargées d'obtenir de l'information sur l'adversaire ou le terrain. La reconnaissance inclut les activités exécutées par des unités de reconnaissance, des capteurs orientés et le personnel. De nombreux éléments de la capacité d'ISTAR peuvent exécuter les fonctions de reconnaissance.

11. **Calque d'ISTAR**. Calque qui représente graphiquement les zones d'intérêt particulier répertoriées (ZIPR) et les zones d'intérêt visées (TAI) et les indicatifs numériques correspondants. Le calque est appuyé par la matrice des tâches d'ISTAR. Vous trouverez un exemple de calque d'ISTAR à l'annexe B.

12. **Matrice des tâches d'ISTAR**. Ce document assigne des tâches aux ressources de recherche de concert avec le calque d'ISTAR. Comme la matrice des tâches d'ISTAR commande toutes les ressources d'ISTAR de la brigade, le commandant de la brigade le signe (exemple à l'annexe A).

13. **Zone d'intérêt particulier répertoriée (ZIPR)**. Secteur géographique (ZIPR de zone) ou point (ZIPR ponctuelle) où on s'attend à trouver une activité ennemie correspondant à une unité d'un échelon précis ou à un type d'équipement. Les ZIPR sont basées sur les options ennemies probables et doivent être à un endroit tel que si un objectif y est détecté, le terrain laisse aux ressources assez de temps pour engager l'ennemi dans la zone d'intérêt visée (TAI) correspondante. La position des ZIPR joue un rôle crucial dans le plan d'ISTAR, car elles sont l'endroit où une brigade ou un GT concentre la majorité de ses ressources d'ISTAR.

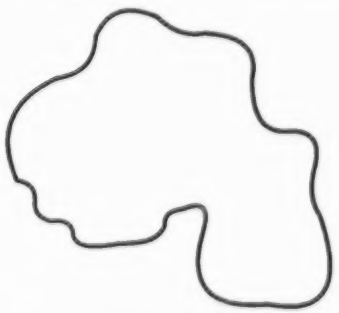

Figure 8D-2 : ZIPR de zone

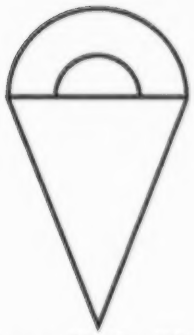

Figure 8D-3 : ZIPR ponctuelle

DÉTECTION

14. **Lien capteur-tireur**. Le lien capteur-tireur a pour but de permettre un traitement rapide et précis des objectifs basé sur une liaison directe entre un capteur et un système de traitement. Bien que ce lien soit idéal, le risque de fratricide est élevé et un être humain doit toujours, afin de vérifier si l'objectif est ennemi, faire partie du lien entre le capteur et le système de tir.

15. **Connaissance de la situation (CS)**. Représentation des connaissances dont le commandant a besoin pour prendre des décisions. La CS se compose de trois éléments :

a. La **CS de la force bleue** fournit de l'information sur les dispositifs des forces amies et sur l'ensemble de la géométrie du champ de bataille (positions clés / terrain vital, limites, mesures de contrôle, etc.). Elle permet aussi au commandant de se représenter avec précision l'état du matériel de ses forces et des autres forces amies.

b. La **CS de la force rouge** fournit de l'information sur l'emplacement, les dispositifs, la situation et les intentions de l'ennemi.

c. La **CS brune** fournit de l'information sur tous les aspects de l'environnement où se déroulent les opérations, notamment sur les emplacements de déploiement prévus des ressources de GE, de retransmission automatique (PRA) et de défense antiaérienne (DAA).

16. **Zone d'intérêtvisée (TAI)**. Zone où le commandant peut influer sur le cours des combats en détruisant, en retardant ou en disloquant les forces ennemies au moyen d'engagements à longue distance. Une TAI devient active lorsque la ZIPR correspondante indique qu'un ensemble d'objectifs approprié va se présenter dans laTAI. Les ZICO font toujours l'objet d'une concertation avec le CCFA, le CCGE, l'élément de contrôle aérien tactique (ECAT), le QG supérieur et les formations des flancs.

Figure 8D-4 : TAI

17. **Indicatifs numériques d'unité**. Un bloc de numéros précis correspondant aux ZIPR ou aux TAI est assigné à chaque brigade de l'Armée de terre du Canada. Ces indicatifs numériques servent à indiquer l'unité qui a demandé la ZIPR ou laTAI; ils n'indiquent pas qui est responsable de la surveillance (cette information se trouve dans la matrice des tâches d'ISTAR). L'indicatif de chaque brigade correspond au premier chiffre de chaque ZIPR. Ainsi, la ZIPR 5012 serait assignée au 5 GBMC.

ACRONYMES

CCAA	Centre de coordination de l'appui aérien
CCIRM	Gestion de la recherche, de la coordination et des besoins en renseignements
DPE	Documents pris à l'ennemi
EPE	Équipement pris à l'ennemi
ORSAC	Système optoélectronique de reconnaissance, de surveillance et d'acquisition d'objectifs
CCAG	Centre de coordination de l'appui du génie
CCGE	Centre de coordination de la guerre électronique
CCFA	Centre de coordination des feux d'appui
LIMS	Local isolé pour matériel spécial
CCOGES	Centre de coordination des opérations de guerre électronique stratégique